



*Avenir de la langue française*

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication*

# Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n°63 – décembre 2017

Association loi de 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

## L'ÉDITORIAL d'Albert Salon

*Le SOMMAIRE est en page 3*

### **Les tribunaux français protègent-ils encore la langue française ?**

En France, la langue officielle et nationale, âme et ciment de la nation, est protégée par des institutions publiques et d'importants textes : la Constitution depuis 1992, en son article 2 : « La langue de la République est le français » ; la loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon » ; et divers textes réglementaires, notamment dans le domaine du droit de la consommation. En outre, la Francophonie-communauté fait l'objet d'une disposition constitutionnelle adoptée en 2008 : titre XIV, article 87.

*Avenir de la langue française (ALF)* et 31 autres associations qui travaillent en synergie avec elle et ont pour raison sociale principale ou secondaire la promotion du français et de la Francophonie.

Quatre d'entre elles sont même très officiellement agréées par les ministères de la Culture et de la Justice pour veiller à l'application de la législation protectrice en vigueur. Trois sont subventionnées à cet effet par la rue de Valois.

Ces associations s'activent beaucoup, en concertation entre elles, pour accomplir leur mission. Elles analysent, relèvent, dénoncent, des dérives de plus en plus nombreuses et graves, venant aussi des pouvoirs publics eux-mêmes. Elles sont amenées, après épuisement des démarches amiables et recours gracieux, à recourir aux tribunaux.

Elles ne le font, du reste, qu'après s'être convaincues, sur la foi de bons juristes consultés, qu'elles ont la quasi-assurance d'avoir gain de cause, par simple application de la loi. Elles l'ont fait à diverses reprises ces dernières années.

La longue liste ci-annexée des recours déposés devant les juridictions compétentes, judiciaires et surtout administratives, est édifiante : tous perdus, sauf un.

Si les décisions rendues s'appuient sur des motivations de rejet différentes, il reste que l'ensemble révèle une grande cohérence et peut faire naître quelques doutes sur la possibilité d'obtenir de tribunaux français le plein respect de la protection constitutionnelle et législative de la langue française, d'autant que cette difficulté affecte aussi d'autres domaines. En effet, la "gouvernance" se substituant de plus en plus au gouvernement par l'État de droit, les tribunaux subissent la forte pression diffuse de l'ordre politique au nom d'une idéologie à prétention universaliste, en réalité mondialiste et multi-culturaliste, qui vise à abolir les frontières et à détruire les nations, surtout en Europe méditerranéenne, la notion même de citoyenneté s'y trouvant ainsi menacée.

Beaucoup de magistrats français semblent d'ailleurs partager cette idéologie et agir d'eux-mêmes pour la servir, sans que quelque autorité publique leur impose quoi que ce soit, ce qui pourrait expliquer les nombreux rejets de nos recours contre des violations flagrantes de la Constitution (art. 2) et des lois et règlements de protection du français.

Les effets de cette idéologie sont d'autant plus graves que ses tenants servent ainsi l'impérialisme états-unien en choisissant de favoriser l'avènement d'une langue mondiale unique, l'anglais, le *globish* pour tous, et en brisant toute velléité de résistance à cette dictature qui, comme le dénonce Claude Hagège, impose une pensée unique au moyen d'une langue unique, au service d'intérêts qui ne sont pas les nôtres, la langue française étant l'âme et un des principaux ciments de la nation et de l'ensemble de la Francophonie.

Plongés dans un véritable cauchemar, les Français attachés à leurs institutions voient l'allégorie de la « Justice », yeux toujours bandés, dépossédée de sa balance et de son glaive : elle ne peut voir ni protéger, une Marianne ligotée, couchée, nue, République offerte.

Qui pourrait délier Marianne, la relever, lui rendre sa – la – Justice ?

*Albert Salon, docteur d'État ès lettres, ancien ambassadeur, président d'associations pour le français. 22/9/2017.*

## SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b>	<b>1</b>	<b>DOSSIER :</b>	<b>17</b>
- Les tribunaux français protègent-ils encore la langue française ?	1	<b>POLITIQUE CULTURELLE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER</b>	17
<b>VIE DE L'ASSOCIATION</b>	<b>4</b>	- L'Afrique : une importance stratégique multidimensionnelle encore incomprise...	17
- Résultats des recours déposés par ALF...	4	- Le français appris dès la première année de primaire au Maroc	22
- Appel à la relève...	5	- Les Instituts français de recherche à l'étranger...	22
<b>FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS</b>	<b>6</b>	- Les recommandations des sénateurs pour mieux valoriser les marques et savoir-faire français en matière culturelle...	23
- Lorraine Airport : la justice impose l'éradication du français	6	- Médias francophones diffusés dans le monde à partir de la France	23
- La politique de Francophonie sous MM. Macron et Le Drian, selon J.-B. Lemoyne...	6	- CCI Paris Île-de-France : le Centre de langue française devient <i>Le français des affaires</i>	25
- M. E. Macron veut faire du château de Villers-Cotterêts le "château de la francophonie"...	7	- Démographie de l'Afrique francophone et Aide française au développement	25
- La dictature de l'orthographe...	9	<b>BRÈVES</b>	<b>29</b>
- L'AFRAV...	10	- Contamination lexicale, selon Alain Finkielkraut	29
- À Bruxelles, la Commission impose de plus belle l'anglais langue unique !	11	- La case des mots...	30
- Aimer le Canada, à en perdre la raison...	12	<b>COURRIER DES LECTEURS</b>	<b>30</b>
- Un pays francophone en Amérique ?...	14	<b>PARUTIONS SIGNALÉES</b>	<b>35</b>
- AGORA VOX...	15		
	16		

<p><b>Directeur de la publication et président de l'association :</b> Albert Salon / Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)</p> <p><b>Comité de rédaction :</b> Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p><b>Secrétaire de rédaction :</b> Chrystel Guène</p> <p><b>Rédaction et siège de l'association :</b> 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 01 43 40 16 51</p>	<p><b>Site internet :</b> www.avenir-langue-francaise.fr Courriel : <a href="mailto:avenirlf@laposte.net">avenirlf@laposte.net</a></p>
	<p><b>ISSN 1290.6263</b> <b>Dépôt légal à parution</b></p>
	<p><b>Imprimé par nos soins</b> <b>Adhésion à l'association :</b> 40 euros (abonnement au bulletin inclus) <b>Vente au numéro :</b> 3 euros</p>

## VIE DE L'ASSOCIATION

### **Voici, en annexe de notre éditorial, les résultats des recours déposés par ALF et nos associations en synergie :**

-2006 : le Conseil d'État, saisi par *ALF*, valide la pratique de l'Agence nationale de la recherche exigeant des chercheurs français qu'ils présentent leurs dossiers de subvention en anglais, sous prétexte de « jury international ». *ALF* a perdu.

-2008 : le Conseil constitutionnel valide la ratification du protocole de Londres signé en 2001 par le gouvernement français sur les brevets européens, alors que la traduction en français s'en trouve fortement diminuée et que l'anglais acquiert ainsi, de fait, une part de statut de langue officielle en France. Avec nos amis parlementaires, nous avons été déboutés.

-2015 : le tribunal administratif (TA) de Nîmes, saisi par l'*AFRAV* (Manduel) soutenue par *ALF* et d'autres associations, pour absence de traduction d'affiches et de la signalétique municipales, nous a donné gain de cause. Seule victoire !

-2015 : le Conseil d'État, saisi par *ALF* et 13 autres associations « tiers intervenants » contre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) pour carence évidente dans l'exécution de ses obligations légales d'habilitation des formations en application de la loi Fioraso et dans son contrôle des universités contrevenantes, a chargé le TA de Paris de traiter l'affaire. Nous, gêneurs, avons été alors déboutés.

-2016 : le Conseil d'État, saisi par l'*Observatoire européen du plurilinguisme (OEP)*, appuyé par *ALF* contre l'ENA pour imposition de l'anglais seule langue étrangère obligatoire au concours d'entrée, a validé. L'*OEP* et *ALF* ont perdu.

-2016 : le TA de Paris, saisi par *DLF-Savoie*, avec l'appui de *DLF* nationale et d'*ALF* contre la Société France Télévisions, pour grave abus d'anglicismes incontrôlés, y compris dans les titres de programmes nouveaux, a rejeté la requête comme portée devant une juridiction incompétente pour en connaître. Les associations, ainsi déboutées, se tournent vers la juridiction judiciaire (TGI).

-2016 : Les TA d'Aix-Marseille, Nantes, Paris, Toulouse, saisis par *ALF* et 13 de nos associations « tiers intervenants », contre les universités de ces villes ayant offert des formations diplômantes exclusivement en anglais, en contravention flagrante avec la loi Fioraso du 22 juillet 2013 qui les exclut, nous ont tous déboutés, certains TA pour des raisons de pure forme pourtant expressément validées par les autres qui ont avancé des raisons de fond, d'ailleurs divergentes.

-2016 : Le T.A. de Paris, saisi par l'*AFRAV*, avec l'aide bénévole d'un avocat professionnel connu, en exercice, et le soutien de presque toutes nos associations qui, autour d'*ALF*, avaient auparavant lancé la campagne médiatique réussie contre la mairie de la capitale et le Comité d'organisation de la candidature de Paris, pour avoir, dans le silence complice du gouvernement d'alors, choisi un slogan en anglais – au demeurant d'une insigne pauvreté : « *Made for sharing* », recopié d'une présentation de produits commerciaux ordinaires par un organe publicitaire censé faire preuve d'imagination (nous avons, du reste, proposé plusieurs slogans en français très à la portée des non-francophones) – et l'avoir, malgré le tollé soulevé, projeté le 3 février en grande pompe sur la tour Eiffel, proclamant ainsi *urbi et orbi* le mépris de notre langue, officielle de la France, de Paris, centre mondial de la Francophonie, et des Jeux olympiques. L'*AFRAV* et nous fûmes déboutés.

-2016-2017 : Le TA de Lille, saisi dans les mêmes conditions « post-Fioraso » par *ALF* et les 13 contre l'université de la ville, fait encore attendre son jugement.

-2016-2017 : Le TA de Paris, saisi par *ALF* et les 13, contre l'École normale supérieure et son consortium monté avec Polytechnique, Orsay... pour créer des formations diplômantes (pour

**Français** et étrangers) de très haut niveau en anglais seulement, a, dans ce cas très emblématique, validé les questions de forme dans notre recours. Mais le « caractère international » des formations – et même de l'établissement... – a été mis en avant, alors même que ni les enseignements, ni surtout les diplômes les sanctionnant (uniquement français), ni les établissements en cause ne sont « internationaux ». Le 14 juin 2016, entendus à l'audience, nous avons pu avoir le sentiment d'avoir en face de nous un trio de juges plutôt sensibles à nos arguments. Nous avons su très tôt que le trio était en fait très divisé. Déboutés, nous fîmes appel. La cour administrative d'appel de Paris a confirmé au printemps 2017 le « caractère international », donc le rejet de notre recours. Rejet le plus douloureux de tous, parce qu'étaient en cause des fleurons très prestigieux de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Et parce que nous fûmes, de surcroît, condamnés à verser 1 500 euros à l'ENS. Peut-être fallait-il nous faire taire à tout prix, en nous asphyxiant financièrement ? Nous avons demandé par deux fois au directeur de l'ENS d'avoir la magnanimité de renoncer à recevoir 1 500 euros d'une punition infligée à une association pourtant agréée par les ministères de la Justice et de la Culture, et subventionnée par la rue de Valois, pour avoir fait son travail, et osé refuser d'applaudir au succès des pressions d'universitaires en faveur de l'américanisation de la France par son enseignement supérieur, au détriment de la personnalité de la France et de l'ensemble de la Francophonie mondiale. Ce que ces universitaires-là – peut-être minoritaires mais actifs – avaient enclenché avec l'aide déterminée de Mme Péresse sous M. Sarkozy, ils l'ont obtenu avec Mme Fioraso sous M. Hollande. Le cas de l'ENS est le seul de nos six recours post-Fioraso qui ait donné lieu à condamnation punitive. Il s'en trouve hélas encore plus emblématique...

-2017 : Le TA de Metz, saisi par l'*AFRAV* soutenue par plusieurs de nos associations, contre l'établissement public de l'« Aéroport de Lorraine » (Metz-Nancy), pour avoir changé son appellation, pourtant très compréhensible par tous voyageurs non francophones, en « Lorraine Airport », n'y vit pas de violation de la loi Toubon. L'*AFRAV* et nous fûmes déboutés.

**Alors que la Cour constitutionnelle italienne a, tout à son honneur, condamné les formations uniquement en anglais offertes par l'*Istituto politecnico* de Turin (voir le numéro 62 de notre bulletin, septembre 2017) / *Albert Salon*, automne 2017.**

## Appel à la relève

Chers lecteurs, notre équipe est dynamique. Plusieurs membres du conseil d'administration travaillent beaucoup. Certains administrateurs, en fonction depuis longtemps, cherchent à passer le relais à des adhérents plus jeunes et motivés par nos combats. Des successeurs pourraient être élus – nous aurons plusieurs places libres – lors de notre prochaine AG (4<sup>e</sup> samedi de janvier 2018 à Henri-IV). Que ceux d'entre vous qui accepteraient des responsabilités au sein du Conseil, et seraient prêts à les assumer pleinement, nous envoient d'urgence un CV et une lettre de motivation. **A. S.**

## Sondage national

*ALF* lance avec un grand institut spécialisé un **sondage national** sur le français et la Francophonie. En août dernier, un questionnaire-test avait été envoyé à la plupart d'entre vous, destiné à être rempli autour de vous par des personnes non spécialement averties. Merci à tous ceux qui ont accompli cet utile travail. Le bulletin numéro 64 (mars 2018) vous informera de ses résultats.

**Villers-Cotterêts** (suites de la relance par ALF de notre projet d'Institut international de la Francophonie, notamment en juin auprès de Mme Macron et de l'Élysée) : Le 16 septembre, à Port-Marly, en présence de la ministre Mme Françoise Nyssen, et de M. Stéphane Bern, le président de la République a déclaré (dépêche AFP) : « Nous restaurerons Villers-Cotterêts et en ferons le château de la Francophonie. » Depuis lors, j'ai, accompagné de notre vice-président Yves Montenay, été reçu le 19 octobre pour en parler par M. Sylvain Fort, conseiller à l'Élysée chargé des discours et de la mémoire, puis, le 26 octobre, par M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé de la Francophonie et du Développement auprès de M. Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Vous serez informés des suites de cette précieuse relance. A. S.

## FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS



### **Lorraine Airport » : la justice impose l'éradication du français**

**NDLR : Nouvel exemple de soumission à l'empire et à ses collabos. Voir l'éditorial et son annexe.**

La France d'aujourd'hui est bel et bien la principale menace qui pèse sur la langue et la culture françaises dans le monde.

Chose passée inaperçue, le tribunal de grande instance (TGI) de Metz a débouté, en avril dernier, l'Association francophonie avenir (AFRAV), qui avait intenté une action pénale contre l'aéroport international de Lorraine à la suite de la décision de ce dernier de se donner, en toute illégalité, la dénomination anglaise de « *Lorraine Airport* ».

En effet, et pour sa défense, la direction de l'aéroport estime que la langue anglaise est « *plus adaptée au domaine aéronautique où l'anglais fait référence* »... d'où une décision qui permettrait sans doute aux avions de ne pas se perdre dans le ciel ni d'exploser en plein vol. Cette attitude n'est pas sans rappeler celle de la direction collaborationniste de la SNCF qui avait poussé le gouvernement de Vichy à aligner la France sur l'heure allemande afin, selon elle, de faciliter la circulation des trains...

Pourtant, la décision de l'aéroport de Lorraine est en totale contradiction avec la loi Toubon de 1994, qui interdit aux personnes morales de droit public « *l'emploi d'une marque de fabrique de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étranger* ». Ce qui n'a pas empêché le TGI de Metz de débouter l'association (au motif saugrenu que celle-ci « *ne pouvait ester en justice* »), tout comme l'avait fait avant lui le tribunal administratif de Nancy à la suite d'une première procédure intentée en 2015. Pire encore : le tribunal de Metz a même jugé nécessaire de condamner l'association à verser la somme de 1 500 euros à l'aéroport, alors que le budget annuel de cette petite structure formée de bénévoles n'est que de 2 000 euros.

L'AFRAV compte toutefois faire appel. « *Nous ne nous tairons pas et n'abandonnerons pas l'aéroport aux anglophones* », a déclaré M. Régis Ravat, président de l'association. Et d'ajouter : « *Nous allons rassembler nos forces et nos sous pour revenir plus forts sur le terrain et continuer le combat [...]. Plus que jamais, la résistance à la dictature du tout-anglais doit s'organiser, plus que jamais ceux qui contribuent à angliciser notre environnement linguistique doivent être dénoncés, attaqués et condamnés.* »

L'association *AFRAV*, particulièrement active et qui s'est dotée d'un site Internet régulièrement mis à jour, fait donc une nouvelle fois preuve d'un courage et d'une ténacité qui pourraient, et devraient, inspirer nombre de nos concitoyens.

D'ailleurs, qu'un aéroport international (ou une grande école) se donne un nom en anglais est absolument unimaginable au Québec, ou encore en Afrique francophone, vaste comme 3 fois l'Union européenne. Qu'un tribunal refuse d'appliquer la loi est également impensable à Montréal (3<sup>e</sup> pôle mondial de l'aéronautique et de l'industrie du jeu vidéo) où la loi... est la loi !

Cette décision de justice prouve donc, une fois de plus, que la France est bien devenue une sorte de république bananière, où la « justice » elle-même entrave et empêche l'application de la loi.

Plus grave encore, et au mépris de ses propres intérêts économiques et géopolitiques, le message ainsi adressé par la France aux pays francophones, francophiles et au reste du monde est donc le suivant : cessez de parler ou d'apprendre le français, et mettez-vous au tout-anglais et aux valeurs qui s'y rattachent !

La France d'aujourd'hui est bel et bien la principale menace qui pèse sur la langue et la culture françaises dans le monde.



[Ilyes Zouari](#)

## **La politique de Francophonie sous MM. Macron et Le Drian, selon M. Jean-Baptiste Lemoyne, le secrétaire d'État compétent :**

**Extraits de l'allocution prononcée par M. Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le 11 juillet 2017 à Luxembourg, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) :**

M. Lemoyne traduit ici la confiance du Président dans « l'avenir de la Francophonie à laquelle la France souhaite continuer à prendre une part des plus actives.

Le 3 mai dernier, le président de la République s'est engagé dans un courrier adressé aux associations francophones pour une politique francophone volontariste.

Le président de la République « souhaite que la Francophonie soit mieux connue et plus mise en valeur en France et que la mobilité étudiante au sein de l'espace francophone soit renforcée ». Les mobilités, c'est l'essentiel. En ce sens, l'espace francophone est le carrefour des routes de la liberté et de la responsabilité, et de l'espoir pour nos jeunes. Il souhaite également veiller à

l'usage du français dans le secteur de la recherche ainsi que dans les organisations internationales et « développer la francophonie économique et solidaire ».

Le président ajoute : « Je pense en particulier à la création, au sein des ambassades de France, d'un conseil de la langue française présidé par l'ambassadeur, à l'encouragement des entreprises françaises à l'international à promouvoir notre langue, à la promotion des publications scientifiques francophones et à l'inscription de la promotion du français dans la valorisation de la diversité linguistique. Il est en effet crucial de multiplier, avec nos partenaires européens, les plaidoyers pour l'apprentissage de plusieurs langues étrangères, de favoriser partout dans le monde la complémentarité du français avec l'anglais et les autres langues et, en Afrique, de travailler sur la complémentarité entre le français et les langues nationales.

Nous devons également veiller à renforcer le paysage médiatique audiovisuel francophone à l'international en visant des publics plus larges et en renforçant la présence francophone en ligne avec des contenus numériques, culturels, scientifiques, éducatifs de qualité. »

Notre langue commune, partagée sur les cinq continents – certes de manière inégale – est à la base de la construction francophone, comme l'ont souhaité ses pères fondateurs africains, au premier rang desquels, l'immense Léopold Sedar Senghor. Pour rendre hommage à cet immense éclaircisseur de la Francophonie, le président Macron a donc annoncé que le nom de Senghor serait inscrit au Panthéon de la République française. À cet égard, je souhaite que l'on n'attende pas la commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire du décès de Senghor en décembre 2021. Le vendredi 20 mars 2020, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du traité de Niamey, créant la Francophonie institutionnelle moderne, pourrait être une date emblématique et symbolique.

La langue française est notre bien commun. Elle forme le socle fondateur de notre espace partagé qui est reconnu par la Constitution de la République française dans son titre XIV portant sur la Francophonie.

Mais la Francophonie, mesdames et messieurs, vous le savez mieux que quiconque, va bien au-delà de la langue française. Elle est un point de vue sur le monde. La Francophonie, c'est la consécration de « tous différents, tous égaux ».

Et puis, comme l'a souligné le président Macron, c'est « parce que je crois à la langue française, à la culture, que nous porterons cette même vocation en Europe. Défendre le français, ça n'est pas ne pas reconnaître les autres langues...

Alors aujourd'hui, l'utilisation des langues dans les institutions européennes doit être à la fois pragmatique mais aussi intégrer les conséquences **des nouveaux équilibres linguistiques liés au choix des Britanniques de sortir de l'Union européenne.**

Le Brexit ne peut être neutre non plus en termes de langues. Il doit aussi conduire à une revalorisation substantielle de la langue française dans les instances européennes. Désormais, il n'y a plus de raison pour que la langue française ne retrouve pas sa juste place au sein de ces instances. La France y veillera.

Mesdames et messieurs, vous le savez bien, la Francophonie est aussi politique.

Je le dis avec clarté : La France mènera une politique assumée en matière de Francophonie, une politique offensive de soutien à l'apprentissage de la langue française.

À cet égard, je tiens à rendre hommage aux enseignants de français qui par leur talent et leur dévouement, partout dans nos pays, sont des acteurs essentiels du développement de la Francophonie, j'ose même dire « les hussards de la francophonie », dans le monde.



Dans la nouvelle mondialisation, la Francophonie en marche est attendue. Soyez convaincus que la France s'engagera avec vous dans cette vision d'avenir. Et je m'y impliquerai avec ardeur et enthousiasme. »

## M. Emmanuel Macron veut faire du château de Villers-Cotterêts le « château de la francophonie »



L'annonce présidentielle ci-dessous ne peut qu'entretenir l'espoir de nos associations de voir créer un jour au château de Villers-Cotterêts un : « Institut international de la Francophonie et de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe et du monde ».

En fait, nos associations *Avenir de la langue française (ALF)* et *Forum francophone international (FFI-France)* ont lancé le projet le 7 octobre 2001 du balcon du château, à côté d'un ancien recteur et ministre haïtien, d'un président de parti wallon, de quatre parlementaires français de divers bords, du maire de Villers-Cotterêts, de diplomates et de diverses personnalités, devant 250 personnes venues surtout de Paris (74 km) et représentant 52 associations ayant le français et la Francophonie dans leur raison sociale. Elles ont créé un comité de soutien comprenant les personnalités « du balcon », des académiciens, des universitaires, historiens, juristes... M. Jacques Myard, député honoraire, maire de Maisons-Laffitte, préside ce comité. Albert Salon, ancien ambassadeur, est son secrétaire général.

Devant l'impécuniosité de l'État propriétaire, et l'absence chez lui de volonté de faire de ce projet d'intérêt national et international une priorité dans sa politique culturelle et patrimoniale, nos associations fondatrices (soutenues, en 2017, par toutes les associations promotrices du français et de la Francophonie) n'avaient cessé de rechercher mécènes et parraineurs, en France et à l'étranger, jusqu'au Qatar, à la faveur de son entrée en 2012 dans la Francophonie organisée (OIF) !... Elles avaient déjà obtenu en novembre 2009 le dépôt d'une proposition de loi portant création d'une Fondation *ad hoc* par deux députés sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Surtout, récemment, elles avaient saisi M. E. Macron, alors candidat à l'Élysée, de tous nos projets et campagnes pour le français et la Francophonie. Puis, du projet Villers-Cotterêts : Mme Brigitte Macron, installée dans le palais présidentiel, en faisant appel à la fibre que nous percevions chez elle. La lettre que nous lui avons adressée le 18 juin mentionnait expressément M. Stéphane Bern, ami du couple, qui, dans son émission de *Secrets d'histoire* consacrée à la

princesse Palatine, avait, il y a plusieurs années, plaidé pour que fût donné au château où la princesse rayonna une affectation digne de ce haut lieu et de sa vocation. Nous avons adressé une copie de notre lettre et une demande d'appui à MM. Fabrice Lucchini et Stéphane Bern, ainsi qu'à Mme Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et à M. Sylvain Fort, conseiller (et « plume ») auprès du Président.

La déclaration ci-dessous sur la restauration et l'affectation du château de Villers-Cotterêts, faite le 16 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, par le Président au château de Marly, création d'Alexandre Dumas natif de Villers-Cotterêts, ne peut que renforcer l'espoir de nos associations après 16 années de démarches opiniâtres. Ce, d'autant plus qu'elle a été prononcée en présence (photo ci-dessous) de Mme Françoise Nyssen et de M. Stéphane Bern, chargé à cette occasion d'une « mission patrimoine ». *Albert Salon*



*Le président Emmanuel Macron, la ministre de la Culture Françoise Nyssen et l'animateur Stéphane Bern ont visité ce samedi le château d'Alexandre Dumas dans les Yvelines. / © Ludovic Marin / AFP*

**En visite au château d'Alexandre Dumas à Port-Marly (Yvelines) pour les Journées du patrimoine, Emmanuel Macron a évoqué le château de Villers-Cotterêts ainsi que l'ordonnance que François I<sup>er</sup> y a signée.** Par Quentin Vasseur avec AFP. Publié le 16/09/2017.

Journées du patrimoine obligent, le président Emmanuel Macron s'est déplacé ce samedi 16 septembre dans un château, celui d'Alexandre Dumas à Port-Marly (Yvelines). Le chef de l'État était accompagné de la ministre de la Culture **Françoise Nyssen** ainsi que de son ami, l'animateur **Stéphane Bern** qu'il a chargé d'« *une mission pour recenser notre patrimoine culturel qui n'est pas en état et réfléchir à des moyens innovants de financer ces restaurations* ». Surtout, le président de la République a confirmé son intention de restaurer le château de Villers-Cotterêts : « *Le château est en très mauvais état. Nous allons restaurer le château de Villers-Cotterêts pour en faire le château de la francophonie* ». Il s'y était déjà engagé pendant la campagne présidentielle lors d'une réunion publique à Reims en mars dernier.

## La dictature de l'orthographe

*L'orthographe, autrefois ciment du sentiment national et gage de diplômes, semble aujourd'hui périlcliter au profit d'une vision simpliste, voire régressive, de la langue française. Claude Duneton (1935-2012) analysait ce phénomène il y a quelques années. La rédaction vous fait redécouvrir sa chronique.*

Tout ce qui peut contribuer à fortifier la langue française aujourd'hui est bienvenu. L'une des chances de retarder son étiolement, peut-être une condition de sa survie, est la solidarité entre les nations francophones, qui doit obliger notre langue à une diversité de bon aloi, et à une ouverture d'esprit salutaire de la mentalité des Français à l'égard des parlers d'ailleurs, tout particulièrement du Québec et de Belgique, ces pays plus francophones de souche que la France elle-même. Nous

devons intégrer cette diversité d'accents et de lexique dont jouissent les langues européennes fortes, comme l'anglais et l'espagnol.

La France présente une différence énorme avec les autres pays européens : notre pays s'est francisé, linguistiquement, par l'action forcée de l'école primaire entre 1880 et 1920, quarante ans, une génération d'importance capitale qui a « fait la France », intellectuelle et affective. La France s'est homogénéisée, dans une large mesure, par la dictature de l'orthographe.

### **Le nouveau péché laïc**

Oui ! J'ai beau en vouloir à nos aïeux d'avoir assis le pouvoir républicain en s'aidant de cette béquille nationaliste : il en a été ainsi, et nous ne pouvons pas changer l'Histoire. L'unité symbolique de la France est représentée abusivement certes, mais bien réellement par la sacro-sainte graphie correcte de la langue d'État laïque et obligatoire. L'orthographe a été un gage de diplômes et d'emplois, modestes ou prestigieux, dans la grande usine de la fonction publique. L'orthographe fut en quelque sorte le ciment du sentiment national au même titre que le service militaire et l'anticléricisme étatisé. La « faute » d'orthographe a été pendant longtemps le nouveau péché laïc !

Ça, c'est une originalité que la France ne partage avec personne. Alors ? Eh bien, contrairement à ce que prônent certains linguistes trop « professionnels », il convient de réformer l'orthographe du français avec la plus grande timidité. Ce qui importe n'est pas de savoir si une modification est justifiée « scientifiquement », mais de doser les dégâts qu'elle peut produire dans l'imaginaire des francophones. De ne pas leur donner le sentiment regrettable d'une faillite, et qu'ils ne quittent pas mentalement le navire, ce qui, aujourd'hui, se traduit par passer corps et biens dans la frégate anglaise.

De plus, rien ne prouve qu'une simplification substantielle de notre orthographe faciliterait son apprentissage auprès de quiconque. La dyslexie est un phénomène lié aux conditions psychologiques d'un individu, pas à la difficulté d'une représentation graphique. Par contre, les subtilités orthographiques font partie du charme secret d'une langue écrite et nul ne parle de simplifier la graphie délirante de l'anglais afin de mieux le répandre dans le monde ! De plus, les pays qui ont opéré une réforme pour l'espagnol, le russe, l'italien l'ont fait dans des périodes de fièvre expansive, pas en pleine récession, dans la panique d'un colmatage.

L'essentiel est de faire aimer le français par les jeunes, et quand on aime on ne compte pas vraiment les lettres !

**Retrouvez les chroniques de Claude Duneton chaque vendredi. Écrivain, comédien et grand défenseur de la langue française, il tenait avec gourmandise la rubrique "Le plaisir des mots" dans les pages du *Figaro littéraire*.**

**Erreurs de syntaxe ou d'orthographe, faites-nous part de vos remarques à [orthographe@lefigaro.fr](mailto:orthographe@lefigaro.fr)**

## **Association FRancophonie A Venir (AFRAV)**

« L'AFRAV, sise à Manduel dans l'agglomération de Nîmes, est une association très dynamique pour le français et la Francophonie. Elle fait partie des 32 associations indépendantes dont la synergie a été mise en place par ALF. » A. S.

La langue française en partage



## **Pour que cesse de reculer la langue française !**

À force de reculer sur le français, d'accepter comme normal le bilinguisme français-anglais en France, d'encourager l'enseignement précoce de l'anglais et de mettre cette langue prioritaire et obligatoire partout dans nos écoles, à force de multiplier les actes d'allégeance à cette langue, comme nous l'avons vu cette année avec le comité de candidature de Paris-2024 qui a adopté un slogan en anglais ("Made For Sharing") et comme nous l'avons vu également avec la chanson française de l'Eurovision où les organisateurs français se sont sentis obligés de mettre de l'anglais dans la chanson et de dire à Élodie Gossuin de donner les notes du jury français en bilingue français-anglais, eh bien, à force de tirer sur notre langue au profit de l'anglais, il arrive ce qui devait arriver : en France et à l'étranger, le français recule et l'anglais lui prend la place !

Ainsi, faut-il s'étonner de voir de grandes organisations internationales laisser tomber la langue française au profit du seul anglais et de les voir même oublier le français lorsqu'elles consentent à une communication plurilingue ?

## **Voici trois exemples de cette capitulation du français due à des Français colonisés par l'anglo-américain :**

1 - L'OCDE dont le siège est à Paris, qui a oublié le français dans son dernier rapport délivré le 7 mai dernier (preuve que les Français qui y travaillent y parlent anglais et n'ont aucune exigence à l'égard de leur langue qui est pourtant, avec l'anglais, langue officielle de l'organisation !)

2 - Mathias Depardon, journaliste récemment expulsé de Turquie, dont les premiers mots à la presse ont été en anglais (preuve que nos gens de médias n'ont pas envie de défendre notre langue, ne serait-ce que pour préserver la diversité linguistique et culturelle du monde et lutter ainsi contre la langue et la culture uniques, qui sont les signes avant-coureurs de la mise en place de la dictature de la pensée unique)

3 - Le président Macron qui lance une opération nommée en anglais "Make our planet great again" (donc illégale !), sur un site en anglais (donc illégal !), pourtant un site officiel de l'Élysée (la version française viendra après, nous dit-on, mais quand bien même le site serait en bilingue français-anglais, il n'en serait pas moins en infraction avec la loi linguistique de notre pays, article 4 de la loi n° 94-665, non respecté).

## **Apparemment, avec lui, l'heure est venue de casser non seulement le Code du travail, mais aussi la langue qui l'a écrit !**

Face à la capitulation linguistique « en marche » de la France, il nous faut réagir, trouver d'autres moyens de lutte que ceux que nous avons utilisés jusqu'à maintenant.

Alors, c'est le moment, si vous avez des idées, de nous en faire part : [afrav@aliceadsl.fr](mailto:afrav@aliceadsl.fr)

## **« À Bruxelles, la Commission impose de plus belle l'anglais langue unique ! Brexit ou pas Brexit !... »**

*NDLR : Notre amie italienne Anna Maria Campogrande et l'équipe de l'association Athena qu'elle préside nous l'avaient annoncé dans le message du 21 mars 2006 : la Commission de l'UE impose la*

*politique du British Council, et conforte les bases de l'imposition de cette pensée unique contre laquelle le Pr. Claude Hagège, du Collège de France, membre d'ALF, s'élevait dans un livre récent. Elle fustige à nouveau en mai 2017 les commissaires, fonctionnaires et services de l'UE (notamment ses compatriotes italiens !) qui ont choisi l'anglais comme seule langue des répondeurs automatiques. Elle en donne les preuves suivantes, datées ! A. S.*

## **Le français, l'italien, l'espagnol ! Oubliés ?**

La colonisation est désormais allée si loin que même le Brexit n'a aucune influence quant à la domination de l'anglais et à son imposition au sein des institutions européennes. Avec votre choix et votre comportement linguistique, vous n'êtes plus au service de l'Europe et de son projet d'intégration mais au service de la globalisation capitaliste néolibérale.

## **Langues : La Commission met en œuvre la stratégie du British Council**

La Communication de la Commission du 22 novembre 2005 visant la définition d'« *un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme* » met en évidence une méconnaissance, par la Commission, du cadre juridico-institutionnel dans lequel se place le multilinguisme des institutions européennes préconisé par les traités fondateurs.

Il est à craindre que le commissaire Figel, sous l'influence des experts externes indépendants, dont il aime se prévaloir pour accomplir le travail qui lui incombe en tant que membre de la Commission, n'ait pas été à même de mener à bonne fin le labeur de réflexion et de prise en compte des priorités constitutionnelles des États membres, tels que définis dans les traités, ainsi que de l'intérêt général de la Communauté dans son ensemble.

Nous avons déjà dénoncé la communication de la Commission du 24 juillet 2003 qui créait un méli-mélo invraisemblable entre les langues officielles de la Communauté européenne, d'une part, et les langues régionales, les langues minoritaires, les langues des migrants et les langues des partenaires commerciaux, de l'autre. Or, cette nouvelle communication va beaucoup plus loin sur le mauvais chemin.

Le commissaire Figel ne cesse de rappeler à toute occasion que « pour la première fois, le portefeuille d'un commissaire européen mentionne, explicitement, une compétence en matière de multilinguisme ». Apparemment, le commissaire Figel n'a pas encore intégré l'idée que le rôle de la Commission ne consiste pas à faire des déclarations sans contenu mais à travailler d'arrache-pied à trouver, dans chaque domaine de sa compétence, les solutions qui soient à même de construire, rendre effective et opérationnelle la Communauté européenne en se posant, sans cesse, la question de la composition harmonieuse des intérêts individuels des États membres dans une optique d'intérêt général.

Force est de constater que le commissaire Figel ne donne pas signe d'avoir compris que le multilinguisme dont il a la charge est celui des langues nationales officielles de la Communauté européenne, qui ne relèvent pas de la coopération intergouvernementale entre les États membres, mais, en tant que langues des traités, constituent matière communautaire.

Le commissaire Figel, dans l'exercice de ses fonctions, pratique avec obstination une confusion intolérable entre ce qui relève de la compétence communautaire, à savoir les langues officielles, et ce qui relève d'une coordination intergouvernementale, à savoir l'éducation et la culture.

Dans cette optique, il poursuit le démantèlement et l'externalisation des services linguistiques, qui sont le support indispensable au multilinguisme, en pratiquant un détournement des ressources humaines, dont la Commission dispose, et des fonds issus des ressources propres de la Communauté européenne destinés à la mise en œuvre des politiques dans les domaines de compétence communautaire, dont les langues officielles font partie, au bénéfice des langues régionales, minoritaires et autres, qui relèvent de la coopération intergouvernementale.

Au comble de la dérive, le commissaire Figel confère avec le Conseil de l'Europe et avec les pays tiers au sujet de l'enseignement des langues officielles de la Communauté européenne, dans les programmes d'instruction nationale, en accordant une priorité absolue à l'anglais et à son enseignement dès l'école primaire, portant atteinte, de ce fait, à toutes les autres langues officielles et au projet européen d'intégration lui-même.

L'ensemble de ces faits met en évidence une approche subversive de la question linguistique, fortement inspirée des théories bien connues du British Council, mais, avant tout, une carence de la Commission à jouer, dans le domaine des langues officielles, le rôle qui lui a été confié par les traités. *L'équipe d'Athéna.*

## **Aimer le Canada... à en perdre la raison (2017)**

*NDLR : L'auteur, Mathieu Bock-Côté, est un essayiste et journaliste québécois qui écrit dans Le Devoir et intervient souvent dans divers médias de la France, dont il est un observateur aiguisé. Au temps pour nos dirigeants français qui suivront l'exemple des Cananglos. A. S.*

**Laissons-nous bercer par la comptine officielle : à ce qu'on nous répète chaque jour, le Canada serait un pays merveilleux.** Nos fédéralistes aiment même faire croire qu'il s'agit du meilleur pays au monde. Il arriverait au premier rang en matière de tolérance, diversité, ouverture, générosité. On nous le vend comme un phare pour l'humanité. Comment pourrait-on avoir même l'idée de s'en séparer ? Pourtant, ce pays n'hésite pas, ces temps-ci, à céder à son péché mignon : le mépris des Québécois et, plus largement, celui de la langue française.

Français, c'est ce qu'on pourrait appeler l'hypocrisie canadienne. Ce pays prétend reconnaître les identités qui s'y trouvent, mais censure la reconnaissance du peuple québécois, qui est pourtant un de ses deux peuples fondateurs. Il prétend valoriser le bilinguisme officiel, mais consacre en fait la domination de l'anglais et la relégation du français au statut de bibelot folklorique. Quelques exemples récents le confirment. Nous avons entendu parler de cette compilation musicale célébrant les 150 ans du Canada réalisée par Universal Music. On y trouve 100 chansons, et pas une en français. N'y voyons pas un complot de méchants Anglais. Ses concepteurs ont simplement oublié notre existence. Pour eux, le Canada est un pays anglais. Ils n'ont pas tort. Il n'y a qu'au Québec qu'on aime croire le contraire. On a besoin de le croire, sans quoi on devrait s'avouer que nous demeurons dans un pays qui nous traite comme un tapis. On a vu passer aussi tout récemment la controverse aux Jeux de la francophonie canadienne. Leur slogan ? *Right Fiers* ! Parlons français en anglais : c'est ce qu'on pourrait appeler une idée typiquement canadienne ! C'était pourtant un aveu involontaire : voilà le sort que réserve le Canada à la langue française et aux francophones. Ce mépris se confirme dans la vie politique. Philippe Couillard, ces derniers temps, a très prudemment et très timidement cherché à rouvrir la question constitutionnelle. Ce fédéraliste pur et dur, qui jamais au grand jamais ne penserait à l'indépendance, a voulu rappeler que l'exclusion du Québec de la Constitution demeurerait une question importante. Il ne voulait pas presser les choses, mais simplement rappeler qu'un jour il faudrait l'évoquer.

**Non !** Le Canada lui a répondu clairement : non, non, et encore non. Ce que demande le Québec n'est jamais urgent ni important. Ce qui est triste, dans tout cela, c'est qu'une bonne partie de nos élites s'est donné une mission : nous faire croire que rien n'est jamais grave. La Constitution ? Un détail ! C'est probablement pour cela que le Canada vénère la sienne et la place au cœur de son identité. Ce sont des endormeurs de peuple. C'est ce que Robert Laplante, le directeur de la revue



*L'Action nationale*, appelle la logique de la minimisation des pertes. Le coût n'est jamais trop élevé pour rester dans le Canada. On l'aime à en perdre la raison. C'est une mentalité de colonisé. » **Mathieu Bock-Côté**

## Un pays francophone en Amérique ?

*NDLR : Cet article du Journal de Montréal révèle bien l'action opiniâtre des « Anglo », de plus en plus couronnée de succès, en faveur de l'anglicisation du Québec par l'étouffement progressif du français, par tous les moyens, légaux et illégaux. Une action comparable est menée en France par l'Empire et ses « collabos de la pub et du fric » (Michel Serres). A. S.*



[Réjean Parent](#)

Mardi, 15 août 2017, *Journal de Montréal*

**La langue française cessera de reculer en Amérique le jour où le Québec sera devenu indépendant, avec véritablement le français comme langue officielle et la langue anglaise considérée comme une langue parmi d'autres groupes linguistiques occupant le territoire, comme la langue française l'est devenue dans le reste du Canada.**

Malgré les récentes statistiques publiées dans la foulée du dernier recensement et qui font ressortir le recul de l'usage du français au Québec et au Canada, les jeunes libéraux de Philippe Couillard ont poussé l'audace jusqu'à proposer d'ouvrir les écoles anglaises aux Québécois de souche francophone. Voulant ménager la chèvre et le chou, le Premier ministre se refuse à apporter des modifications à la loi 101 tout en implorant les anglophones qui ont quitté le Québec d'y revenir. Un retour significatif de ceux-ci contribuerait à faire fléchir encore plus le poids démographique des francophones et légitimerait du coup le bilinguisme institutionnel dans lequel se complaît son parti.

Si Jean Lesage fut un artisan de la Révolution tranquille, Philippe Couillard est en voie de devenir un des maîtres d'œuvre de la disparition tranquille en favorisant l'étiollement de la langue française sur notre territoire à seule fin de se maintenir au pouvoir. Le clientélisme qu'il pratique auprès de la population anglophone pourrait s'avérer désastreux pour la langue et la culture de la majorité des Québécois. Le Premier ministre compte continuer de s'accaparer le vote anglophone par son inaction quant à la protection de la langue française et par une sympathie bien sentie aux inquiétudes surfaites de la communauté anglophone.

Les anglophones du Québec sont pourtant loin d'être une minorité maltraitée ou en péril comme peut l'être la minorité francophone dans d'autres provinces ou territoires du Canada. Le financement des services publics octroyés à la population anglophone québécoise demeure largement supérieur à leur taux de présence historique et il est facile de le constater dans des secteurs comme la santé ou l'enseignement supérieur. C'est en quelque sorte un PLQ transformé en otage par l'accaparement du vote anglophone qui manifeste peu de ferveur pour la question linguistique et qui préfère taire les privilèges dont cette minorité jouit.

Il ne faut pas perdre de vue que les francophones sont une minorité linguistique au Canada malgré leur majorité en sol québécois et qu'ils continueront de faire face aux appétits insatiables de leurs concitoyens anglophones pour l'émancipation de la langue de la majorité canadienne. Il serait commode pour plusieurs politiciens que la communauté francophone du Québec se fonde dans la mosaïque du multiculturalisme afin que l'anglais soit la langue commune et qu'ils puissent faire sauter les fragiles verrous de la loi 101 protégeant la langue française.

Selon certaines sources, le CRTC (NDLR : équivalent du CSA français) étudierait la demande de la mise en ondes d'un poste de nouvelles continues dans une vingtaine de langues les plus parlées au Canada et le tout sous-titré en langue anglaise. Cela reflète parfaitement le bilinguisme canadien, à savoir l'anglais et la traduction simultanée, qui répond aux désirs des politiciens fédéralistes. L'issue de l'indépendance serait-elle de choisir de vivre en français plutôt qu'en traduction simultanée ?



*NDLR ALF reproduit ici cet article de Régis Ravat, président de l'Association Francophonie Avenir (AFRAV), sise à Manduel, près de Nîmes, qui fait partie des 32 associations pour le français qui – chacune avec ses orientations politiques et son style propres – sont en concertation inter-associative avec ALF. ALF partage l'indignation de l'AFRAV et lui laisse le mode d'expression de sa légitime colère. A. S.*

Tribune libre : JO Paris-2024 : je ne partagerai ni leur joie ni leurs Jeux ! par Pasagenoux, 20-9-2017

Les membres du comité de candidature pour les Jeux olympiques à Paris en 2024 sont fiers et joyeux d'avoir obtenu les Jeux à Paris pour 2024, comme ils le souhaitaient. Ces messieurs et dames oublient de dire cependant qu'à Lima, au Pérou, le 13 septembre dernier, devant les membres du CIO réunis pour l'occasion afin de choisir entre Los Angeles et Paris, la ville qui accueillerait les JO en 2024, **ces messieurs et dames oublient de dire qu'ils se sont exprimés majoritairement en anglais**, bafouant ainsi la langue française, bafouant la langue de la Francophonie, bafouant la langue de Pierre de Coubertin (celui qui a fondé le Comité olympique international [CIO] et fait renaître les Jeux en 1894), bafouant, qui plus est, l'article 24 de la charte de l'Olympisme<sup>1</sup>, qui précise que le français est langue officielle du CIO avec l'anglais.



Les Jeux de la honte !

Oui, pourquoi, alors que notre langue est langue officielle du CIO avec l'anglais, pourquoi nos représentants (cinq sur huit<sup>2</sup>), ont-ils choisi de s'exprimer en anglais à Lima ? Les représentants de Los Angeles, que je sache, n'ont pas choisi le français, eux, pour leur renvoyer la politesse !



Que penser alors de Valérie Pécresse (ancienne ministre), de Guy Drut<sup>3</sup> (ancien ministre), de Tony Estanguet (champion olympique de canoë), de Youssef Halaoua (jeune vidéaste à la mode), d'Anne Hidalgo<sup>4</sup> (maire de Paris) qui ont tous préféré s'exprimer en anglais plutôt qu'en français lorsqu'ils sont allés à la tribune défendre le dossier de Paris-2024 ; en anglais, qui plus est, alors que chaque membre du CIO, s'il ne comprenait pas le français, avait à sa disposition la traduction simultanée ?

Dans ces conditions, comment ces personnes peuvent-elles se réjouir d'avoir obtenu les JO à Paris pour 2024, alors que ce résultat a été obtenu sur la dépouille de la langue française, langue qu'ils ont lâchement foulée aux pieds à Lima et préalablement humiliée avec leur slogan en anglais "**Made For Sharing**" **projeté en lettres lumineuses sur la tour Eiffel à Paris, le 3 février dernier.**

Apparemment, ces gens-là n'ont pas d'honneur, pas de fierté et même pas l'esprit de compétition si cher aux sportifs, puisque devant l'impérialisme de l'anglo-américain, ils se sont couchés lamentablement, sans se battre, tels des peureux qui refusent le combat.

Avec une mentalité de capitulards, mais certainement pas avec une mentalité de compétiteurs, nos représentants anglophones à Lima qui ont abandonné la langue française pour la langue des collabos du fric et de la pub – comme l'a si bien dit le philosophe et académicien Michel Serres.

Alors, non, je ne partagerai ni leur joie ni leurs Jeux. **Régis Ravat, président de l'AFRAV, alias Pasagenoux.**

**1 - Rappel de l'article 24 de la charte de l'Olympisme :** **1** - Les langues officielles du Comité international olympique sont le français et l'anglais. **2** - À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe. **3** - En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi.

**2** - Ils n'ont pas tous été lamentables : **Denis Maseglia** (président du Comité national olympique et sportif français, CNOSF), **Nantenim Keïta** (championne du monde et championne paralympique du 400 m malvoyant) et **Laura Flessel** (championne du monde et championne olympique d'escrime, actuellement ministre des Sports), qui, eux, se sont exprimés EN français.

**3** - **À remarquer que Guy Drut**, dans son discours en anglais, dira et prononcera « Montréal » à l'anglaise. Les Québécois qui se battent quotidiennement pour la survie en français de leur pays et qui se battent, notamment, contre l'anglicisation de Montréal, apprécieront.

**4** - **À noter également qu'Anne Hidalgo**, qui préfère parler anglais, est présidente de l'*Association internationale des maires francophones (AIMF)*, les membres de l'association apprécieront.

## DOSSIER

**L'Afrique : une importance stratégique multidimensionnelle encore incomprise** (*Diplomatie*, n° 85, 3/4/2017), par Ilyès Zouari

**L'Afrique est l'un des piliers de l'influence française dans le monde. La dimension économique demeure toutefois largement négligée. Pourtant, l'Afrique francophone s'affirme comme l'un des principaux relais de la croissance mondiale, et contribue ainsi au renforcement de la puissance culturelle de la France.**

L'Afrique est un vaste continent, bien plus étendu que ne l'indiquent la majorité des cartes géographiques en circulation, souvent basées sur la projection de Mercator. À titre d'exemple, l'Algérie, qui en est le plus grand pays, est légèrement plus étendue que le Groenland et non trois ou quatre fois plus petite. Des 54 pays que compte l'Afrique, 25 sont francophones. Ces derniers

recouvrent 44 % de la superficie totale du continent, soit 14 millions de km<sup>2</sup>, ou encore 3,1 fois la superficie de l'Union européenne (UE) tout entière, Royaume-Uni inclus.

### **L'Afrique, composante majeure de la géopolitique de la France, puissance mondiale**

La France est militairement présente sur l'ensemble des continents et des océans de la planète, en particulier grâce à ses territoires ultramarins qui font d'elle le sixième plus vaste pays du monde, zone économique exclusive (ZEE) comprise, derrière le Brésil et devant la Chine<sup>1</sup>. Toutefois, le continent africain concentre quatre de ses cinq bases militaires permanentes situées en pays étranger, auxquelles s'ajoutent cinq points d'appui. Cette prépondérance africaine se traduit également au niveau du budget alloué à la coopération militaire structurelle, menée par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) et dont plus de 75 % des crédits sont affectés au continent.

Grâce à cette présence militaire, qui fait d'elle la seule puissance à pouvoir couvrir l'ensemble de l'Afrique, la France est un acteur incontournable sur différents théâtres d'opération, de la lutte anti-terroriste au Sahel (AQMI et Boko Haram) à la lutte contre la piraterie maritime dans les golfes de Guinée et d'Aden. La France joue donc un rôle majeur dans la protection des intérêts des pays européens et de bon nombre de pays africains, en repoussant la menace terroriste et en sécurisant les voies maritimes d'approvisionnement (dont dépend également l'Amérique du Nord).

Cette capacité d'intervenir et de gérer des crises renforce le poids politique de la France au sein de l'UE, qui demeure largement dépendante de ses capacités militaires. Y compris dans le cadre des missions qui relèvent de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) en Afrique, et dont l'Hexagone assure souvent, à lui seul, la moitié des effectifs et du matériel, voire l'intégralité des études relatives à l'analyse des besoins<sup>2</sup>. Enfin, la France se voit aussi renforcée au sein de l'ONU, où elle pouvait déjà souvent compter, par ailleurs, sur les votes de la majorité des pays francophones, du fait de la proximité politique et culturelle (à l'instar des pays anglo-saxons qui votent fréquemment de la même manière). Point qui fait la différence avec les membres non francophones de l'UE.

La défense des intérêts de la France commandait donc de revoir la feuille de route établie par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008, qui prévoyait de ne garder que deux bases militaires permanentes sur le continent. Chose faite avec la parution du Livre blanc de 2013, au début du quinquennat de François Hollande et trois mois après le déclenchement de l'opération Serval. Ce virage s'est notamment traduit par la création d'une base permanente en Côte d'Ivoire, à la suite de la fin de l'opération Licorne en janvier 2015, ainsi que par la signature de contrats de défense avec le Mali (2014) et le Burkina Faso (2015), pays qui n'étaient auparavant liés à la France que par des accords de coopération militaire. Ce réengagement permet aussi à l'Hexagone de réaffirmer sa prééminence dans une région qui intéresse de plus en plus les États-Unis, comme l'atteste la mise en service cette année d'une importante base de drones dans le Nord du Niger (s'ajoutant à une autre base située en Éthiopie, ainsi qu'à leurs forces pré-positionnées à Djibouti).

### **Des intérêts stratégiques bien au-delà de l'Afrique francophone**

La puissance militaire de la France et sa bonne connaissance des réalités africaines lui ont permis d'étendre son influence à l'ensemble du continent. Si 10 accords de défense et 12 accords de coopération militaire la lient à des pays francophones, elle a également signé des accords de coopération militaire avec deux pays clés de la partie anglophone du continent, à savoir le Nigeria et l'Afrique du Sud. Par ailleurs, des attachés de défense sont présents dans 10 pays non francophones, sur un total de 30 pays africains. À tout cela, africaine de paix et de sécurité (AAPS), qui vise à accroître la capacité des pays africains à assurer la stabilité sur le continent. Et

ce, de manière bilatérale, notamment à travers le Programme RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix), ou de manière multilatérale par le biais des programmes menés par l'UE (Amani Africa...).

Cette coopération est d'autant plus nécessaire et appréciée que certains pays subsahariens continuent à consacrer moins de 1 % de leur PIB aux dépenses militaires, comme le Ghana et le Nigeria (respectivement 0,5 % et 0,4 % en 2015, selon la Banque mondiale). Par ailleurs, la crédibilité militaire acquise par la France contribue aussi à ouvrir de nouveaux débouchés à son industrie de l'armement, et a probablement facilité la signature d'un contrat de vente de 24 Rafale avec l'Égypte, en 2015. Ce succès avait ensuite ouvert la voie à la signature d'autres contrats en Asie (Qatar et Inde).

Mais cette présence « panafricaine » de la France se retrouve également en matière d'approvisionnement en ressources naturelles stratégiques. Ainsi, les deux premiers pays pétroliers du continent, que sont le Nigeria et l'Angola, lui fournissaient plus de la moitié de ses importations africaines de pétrole en 2015 (respectivement 33,5 % et 21,8 %), devant l'Algérie (21,7 %) et très loin devant le Congo et le Gabon (1,1 % à eux deux<sup>3</sup>). De son côté, le groupe Total réalise la majorité de ses activités hors Afrique francophone, notamment en Angola dont il assure près de 40 % de la production pétrolière. Il est d'ailleurs à noter que le Nigeria et l'Angola sont, avec l'Afrique du Sud, les trois premiers partenaires économiques de la France en Afrique subsaharienne, devant la Côte d'Ivoire.

### **Une dimension économique toutefois encore largement négligée...**

Cependant, la France est loin de faire preuve du même volontarisme sur le plan économique, en dehors, donc, de certaines ressources naturelles. Autrefois premier fournisseur du continent, sa part de marché est ainsi passée de 8,7 % à 5,6 % entre 2005 et 2015, tandis que celle de la Chine passait de 6,7 % à 17,6 %<sup>4</sup>.

Si la France demeure le principal partenaire commercial de l'ensemble Afrique francophone, grâce au Maghreb qui pèse pour 70% de ses échanges et où elle devance l'Espagne, l'Italie et très largement la Chine, il n'en va plus de même pour la partie subsaharienne de cet espace. En 2014, la Chine en fournissait 13,6 % des importations et en absorbait 18,1 % des exportations (pour un volume global de 20,8 milliards d'euros), contre respectivement 9,7 % et 6,3 % pour la France (deuxième, avec 10,5 milliards)<sup>5</sup>. Suivaient les États-Unis (respectivement 5,9 % et 9,3 %, et surtout présents dans les hydrocarbures) et l'Inde (5,6 % et 5,1 %). En zone CFA, la France faisait légèrement mieux avec une part de marché de 11,5 % (12,4 % pour la Chine) et une part dans les exportations de 6,1 % (contre 14,9 %). Rappelons, au passage, que la zone franc ne concerne que 14 des 22 pays francophones subsahariens, et que deux des 15 pays membres ne sont pas d'anciennes colonies françaises<sup>6</sup>.

Autre acteur émergent, le Maroc est aujourd'hui le deuxième investisseur africain sur le continent, derrière l'Afrique du Sud, et est arrivé en tête des investisseurs étrangers en Côte d'Ivoire en 2015. Par ailleurs, les banques marocaines peuvent s'appuyer, en Afrique de l'Ouest francophone, sur un réseau d'agences bancaires désormais deux fois plus étoffé que celui de l'ensemble des banques françaises présentes. Le Maroc semble ainsi avoir pleinement pris conscience de l'importance de l'Afrique subsaharienne francophone, espace qui regroupe à présent 290 millions d'habitants et qui constitue la partie la plus dynamique du continent, avec une croissance annuelle globale de 4,6 % en moyenne sur la période 2012-2016. Sur cette même période, l'Afrique subsaharienne anglophone affichait un taux de 3,1 % (Éthiopie et Rwanda inclus). Cette tendance s'est accentuée en 2016 grâce aux bonnes performances de pays comme la Côte d'Ivoire (7,8 %) et le Sénégal (6,6 %), ainsi qu'à la meilleure résistance de la majorité des pays francophones exportateurs d'hydrocarbures et de minerais à la chute des cours, à la suite des efforts accomplis en matière de diversification (Plan stratégique Gabon émergent, Cameroun

émergence 2035). La croissance s'est ainsi établie à 4,8 % au Cameroun et à 3,2% au Gabon (ou encore à 3,6 % en Algérie, plus au nord), alors qu'elle a été quasi nulle en Angola et en Afrique du Sud, et négative au Nigeria (-1,5 %).

Important relais de la croissance mondiale, l'Afrique subsaharienne francophone n'a pourtant représenté que 1,1% du commerce extérieur de biens de la France en 2014. Pourtant, toutes les études économiques démontrent bien que le simple lien linguistique peut être à l'origine d'un accroissement considérable des échanges commerciaux entre pays partageant une même langue (jusqu'à 65 % selon le rapport Attali sur la francophonie<sup>7</sup>). En d'autres termes, toute richesse créée au bénéfice de l'économie d'un pays francophone finit par revenir de manière significative dans le circuit économique des autres pays francophones, et ce, en vertu d'un mécanisme semblable à celui des vases communicants.

Afin de mieux pénétrer certains marchés africains, la France pourrait même s'appuyer sur les pays du Maghreb<sup>8</sup> dans le cadre de partenariats qui bénéficieraient à chacune de leurs économies. Dans la mesure du possible, ces trois pays devraient être privilégiés par rapport aux pays non francophones, puisque leur croissance bénéficiera à son tour amplement à l'économie française, grâce au lien linguistique.

### **... et une approche française peu francophonophile en matière d'aide au développement**

Pourtant, l'Afrique francophone est loin d'être la priorité de l'aide publique au développement (APD) de la France. En 2015, elle n'a de nouveau bénéficié que d'environ 35 % des 8 milliards d'euros de son APD, aides bilatérales et multilatérales confondues (soit 2,8 milliards d'euros, Maghreb inclus). Sur les dix premiers pays bénéficiaires de l'aide bilatérale, cinq n'étaient pas francophones, dont la Colombie (1<sup>re</sup>, et 2<sup>de</sup> en 2014), la République dominicaine (3<sup>e</sup>) et le Brésil (4<sup>e</sup>, comme en 2014) [9]. Ces mêmes pays ne figuraient pourtant nullement dans la liste des dix premiers bénéficiaires de l'aide bilatérale du Royaume-Uni. Désormais second contributeur mondial en matière d'APD, avec 16,4 Mds d'Euros en 2015, ce dernier a fait le choix de la cohérence et de l'efficacité en privilégiant clairement les pays de langue anglaise, qui représentent chaque année huit des dix premiers bénéficiaires bilatéraux et auxquels sont consacrés les deux tiers du volume global de l'aide britannique [10].

À cette politique hexagonale, que l'on retrouve pleinement au niveau de l'Agence française de développement (AFD)<sup>11</sup>, il convient d'ajouter la contribution nette de la France au budget de l'UE, qui s'établissait à 7,9 milliards d'euros en 2014 (6,1 milliards pour le Royaume-Uni). Ce montant est ainsi près de trois fois supérieur à l'APD allouée à l'Afrique francophone, ensemble pourtant deux fois plus peuplé que la somme des pays européens bénéficiaires, de surcroît déjà assez développés et se tournant d'abord vers les industries allemandes et autrichiennes.

Toujours au niveau européen, la France n'a jusqu'ici jamais cherché à faire pression, lorsqu'il le fallait, pour que le taux de change de l'euro demeure à un niveau favorable aux économies des pays africains ayant pour monnaie le franc CFA (arrimé à l'euro et garanti par le Trésor français). De même, elle ne s'est pas vraiment efforcée de freiner les ardeurs libre-échangistes de l'UE, qui vient de faire accepter aux pays de la Cédéao, majoritairement francophones, la mise en place progressive d'une zone de libre-échange fort prématurée, impopulaire... et assortie d'une compensation de seulement 6 milliards d'euros sur 20 ans (soit 1 euro par an et par habitant !).

### **La RDC, symbole du manque de vision stratégique de la France**

Avec ses 78 millions d'habitants, la RDC, plus grand pays d'Afrique subsaharienne et désormais premier pays francophone du monde, devrait être un partenaire privilégié de la France dans sa politique d'influence en Afrique et dans le reste du monde. Pourtant, cette dernière ne pèse que pour 3 % du commerce extérieur de ce pays qui a réalisé une croissance annuelle de

8,2 % en moyenne sur la période 2012-2015, et dont la Chine fournissait 20,6 % des importations et absorbait 43,5 % des exportations en 2015.

Par ailleurs, la RDC ne bénéficie chaque année que de moins de 2 % de l'APD française, et ce, essentiellement par le canal de l'aide multilatérale dont la prédominance met clairement en évidence la faiblesse des relations directes entre les deux pays. Ce désintérêt manifeste de la France à l'égard de la RDC s'observe également au niveau de la part des étudiants originaires du pays dans l'ensemble des étudiants africains présents en France (1 % du total, soit environ 1 500 étudiants), au niveau de la part des projets qui y sont réalisés par les collectivités et structures intercommunales françaises au titre de la coopération décentralisée en Afrique (< 1 %) [12], ou encore dans la faible coopération militaire avec ce pays qui demeure dans l'incapacité de faire respecter, par lui-même, son intégrité territoriale.

Pourtant, la France pourrait sans grande difficulté accroître sa présence en RDC, pays avec lequel elle ne partage aucun passé – ni contentieux – colonial et dont la souveraineté économique et politique pourrait, à terme, être menacée par l'écrasante prépondérance du partenaire chinois.

### **Une influence culturelle mondiale malgré tout grandissante... grâce à l'Afrique francophone**

En dépit d'une certaine indifférence française, en dehors des questions sécuritaires, l'Afrique francophone continue à s'affirmer comme l'un des principaux relais de la croissance mondiale, portée également par son dynamisme démographique. Cette double émergence, démographique et économique, contribue très largement à la hausse du nombre d'apprenants du français dans le monde, notamment en Asie-Pacifique (+43 % entre 2009 et 2013). L'Afrique francophone a donc, indirectement, pris le relai en matière de promotion de la langue française face à une France, en réalité, plutôt atone en la matière.

La langue étant le principal vecteur d'influence culturelle, avec *in fine* des répercussions d'ordre économique et politique, cette progression du français est donc de nature à accroître l'influence de la France dans le monde et à lui ouvrir de nouveaux débouchés. Chose également valable pour l'ensemble des pays du monde francophone (33 pays, 470 millions d'habitants). La France a donc tout intérêt à accompagner et à amplifier le développement de l'Afrique francophone, globalement de mieux en mieux gouvernée, et à agir ainsi davantage en amont plutôt que de se contenter de gérer des crises résultant, bien souvent, d'un niveau de pauvreté et de fragilité encore trop important.

**Ilyès Zouari**, spécialiste du monde francophone, conférencier, secrétaire général adjoint /trésorier adjoint de la revue *Population & Avenir (démographie et géographie humaine)* ; ex-administrateur des associations Paris-Québec, et *Avenir de la langue française (ALF)* ; auteur du *Petit Dictionnaire du monde francophone (Éditions L'Harmattan, avril 2015)*

[1] ZEE comprise, la superficie totale sous souveraineté française est de 11,7 millions de km<sup>2</sup>.

[2] Comme dans le cadre de la mission EUTM-Mali, lancée en 2013 (*L'Afrique est notre avenir*, Jeanny Lorgeoux et Jean-Marie Bockel, Sénat, octobre 2013).

[3] *Bilan énergétique de la France pour 2015*, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

[4] Selon la Direction générale du Trésor (France).

[5] Chiffres calculés à partir des données du Comtrade (ONU) et du CIA World Factbook.

[6] La Guinée équatoriale en 1985 (ancienne colonie espagnole, partiellement francophone), et la Guinée-Bissau en 1997 (ancienne colonie portugaise).

[7] *La francophonie et la francophilie, moteurs de développement durable*, La Documentation française, août 2014.

[8] L'Algérie a organisé son premier « Forum africain d'investissements et d'affaires » en décembre 2016.

[9] Rapport général n° 140 relatif au Projet de loi de finances pour 2017, Fabienne Keller et Yvon Collin, Sénat, 11/2016 (la répartition de l'aide multilatérale, établie pour 2014, bénéficie toujours très faiblement aux pays francophones).

[10] ONS, *Statistics on international development*, 2016.

[11] Sur un total de 6,7 milliards d'euros d'autorisations de financement accordées à des pays étrangers en 2015, un tiers était consacré à l'Afrique francophone.[12] Voir note n° 2.

## **Le français appris dès la première année de primaire au Maroc**

*Par Lefigaro.fr, le 19/06/2017*

**Le ministre marocain de l'Éducation nationale, Mohamed Hassad, a annoncé lors d'un déplacement à Casablanca le 15 juin dernier, vouloir optimiser l'apprentissage de la langue française dans son pays. Sa réforme sera effective dès la rentrée prochaine.**

C'est officiel depuis le 15 juin dernier. L'apprentissage de la langue française se fera dès la première année de primaire, au Maroc. C'est l'annonce qu'a faite le ministre de l'Éducation nationale marocain Mohamed Hassad, en déplacement à Casablanca, pour débattre avec les anciens étudiants de HEC Paris de l'avenir de l'enseignement dans son pays.

« Nous avons pris du retard », déplore le ministre. Jusqu'à présent enseigné à partir de la troisième année du primaire, le français sera donc avancé : « Quand les enfants passeront en CE2, ils auront déjà les notions essentielles. Cela les aidera par la suite. » La matière se fera toutefois, dans un premier temps, exclusivement à l'oral, précise Medias 24.

Une mesure progressiste qui entre dans un vaste « plan d'action » du secteur de l'enseignement public. Sans dévoiler l'intégralité de son programme, le ministre a toutefois exposé les grands axes de son projet réformiste Redoublement, décrochage scolaire, classes surchargées... Au regard des chiffres inquiétants de l'enseignement marocain (40 % des étudiants abandonnent leur cursus en première année d'université), le ministre a décidé de faire bouger les lignes. « Un plan d'action très concret sera présenté dans deux semaines », a déclaré Mohamed Hassad devant l'association des anciens de HEC.

## **Les Instituts français de recherche à l'étranger, un outil de la diplomatie d'influence à mieux valoriser, par le sénateur Richard Yung**

Après être allé à la rencontre de leurs équipes et avoir adressé à chacun de leurs directeurs un questionnaire commun, le sénateur Richard Yung a dressé le constat suivant : « *Les Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) sont bien implantés dans leurs pays d'accueil et participent activement au rayonnement scientifique de la France, mais leur potentiel demeure sous-exploité. Il nous faut mieux valoriser cet outil de notre diplomatie d'influence* ».

Le réseau des Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE), unique au monde, rassemble 27 centres de recherche et 8 établissements, répartis dans 34 pays, sur tous les continents. Placés depuis 2007 sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ces instituts se consacrent principalement à l'archéologie et aux sciences humaines et sociales.

Toute leur originalité vient du fait qu'ils sont à la fois un laboratoire de recherche classique du CNRS et un outil de la diplomatie scientifique de la France. Ils doivent aujourd'hui faire face à un certain nombre de défis pour mener de front ces deux missions, qui font leur richesse, mais peuvent être source de difficultés.

## LES RECOMMANDATIONS DES SÉNATEURS POUR MIEUX VALORISER LES MARQUES ET SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS EN MATIÈRE CULTURELLE

« *Il serait vain de chercher à "répliquer" l'accord du Louvre Abou Dabi* », a remarqué le sénateur Vincent Éblé. Mais les sénateurs estiment que les enseignements tirés de l'expérience du Louvre Abou Dabi doivent être mis à profit et formulent cinq recommandations en ce sens.

**Ils proposent en particulier d'autoriser les établissements culturels dont les besoins le justifient à créer une structure dédiée à la valorisation de leur savoir-faire en matière d'ingénierie culturelle, en partenariat avec d'autres établissements publics et des acteurs privés.**

En effet, **alors même que les sollicitations ne manquent pas, les grands musées français ne disposent pas des ressources pour y répondre** : l'établissement public administratif se prête mal au développement d'une logique commerciale. En outre, la plupart des demandes nécessitent la participation de plusieurs opérateurs et, en l'absence d'une structure durable de coopération et de coordination, les partenariats se limitent à des projets « au coup par coup ».

« *La création d'une structure dédiée permettrait aux opérateurs culturels publics les plus importants de bénéficier d'une structure légère et agile pour organiser une offre* », a conclu André Gattolin. 12 juillet 2017.

**MM. Vincent Éblé** (socialiste et républicain – Seine-et-Marne) et **André Gattolin** (La République en marche – Hauts-de-Seine), **rapporteurs spéciaux de la mission "Culture"**, ont présenté à la commission des finances, réunie le 12 juillet 2017, les conclusions de leur rapport de contrôle sur l'Agence France-Muséums.

La commission des finances est présidée par **Mme Michèle André** (socialiste et républicain – Puy-de-Dôme). Son rapporteur général est **M. Albéric de Montgolfier** (Les Républicains – Eure-et-Loir). <http://www.senat.fr/presse/cp20170712e.html>

## Médias francophones diffusés dans le monde à partir de la France

À côté des médias francophones développés localement dans les pays d'Afrique et de l'Union européenne, certains médias d'origine française ont été créés afin d'être diffusés partout dans le monde. Ainsi, les francophones français et étrangers – et les apprenants de français – peuvent capter et recevoir des informations dans cette langue partout où ils sont.

### RFI

RFI (*Radio France internationale*) est le pionnier des médias francophones à portée mondiale. Diffusée aujourd'hui en 13 langues, la station de radio informe ses dizaines de millions d'auditeurs hebdomadaires partout dans le monde. Née "*Poste colonial*" en 1931, la mission de la radio était d'informer les expatriés français au sein des colonies françaises. Après plusieurs usages, les conséquences de la guerre et son oubli durant quelques années, *Radio France internationale* (re)voit finalement le jour en 1975 et devient ainsi la cinquième chaîne de *Radio France*. C'est aujourd'hui une chaîne indépendante d'information en continu. Le média est aujourd'hui présent sur d'autres supports, notamment la Toile. C'est à RFI que l'on doit le site internet Mondoblog : une plateforme constituée d'un réseau de blogs francophones. Au total, ce

sont 600 blogueurs de 70 pays qui sont représentés sur le site. La sélection des blogueurs s'effectue grâce à un concours annuel. Les candidats sont ensuite formés à distance durant 6 mois.

## **TV5MONDE**

Créée en 1984, TV5MONDE est la chaîne internationale francophone historique. Vraiment internationale (contrairement à CNN, BBC World Service, Deutsche Welle, A Jazira, qui sont à diffusion mondiale, mais purement nationales dans leur gestion et orientation). *TV5Monde* est **internationale dans sa gestion même**, puisqu'elle est portée à la fois par les gouvernements et des chaînes de télévision de France, Québec, Canada, Belgique et Suisse. Elle est un des principaux opérateurs de l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*. Elle diffuse ses programmes en français (des sous-titres en 12 langues sont disponibles) à travers des canaux régionalisés. Elle a ainsi une mission explicite de diffusion et d'éducation à la culture francophone et à la langue française. La chaîne est généraliste, diffusant aussi bien des films de grande audience que des films d'auteur, des journaux d'informations que des jeux télévisés. La rédaction est principalement basée à Paris, à l'exception de l'équipe de l'antenne *TV5 Québec Canada*, diffusée par l'opérateur canadien-québécois de Montréal. Elle emploie 400 personnes dont 65 journalistes. La chaîne est partenaire de nombreux événements, dont *le Festival international du film francophone (FIFF)* qui a lieu tous les ans à Namur.

## **France 24**

Petite dernière dans la famille des médias francophones à diffusion internationale, France 24 a été créée en 2005 et diffuse ses émissions depuis décembre 2006. Le président Jacques Chirac en fut l'un des instigateurs. En effet, face au développement des chaînes d'informations qatariote (*Al Jazira*), britannique (BBC), allemande (*Deutsche Welle*) et américaine (CNN) à très large diffusion dans le monde entier, le gouvernement souhaitait doter la France d'une chaîne d'informations française en continu. Aujourd'hui, la chaîne, qui est la propriété de l'État, diffuse en continu en trois langues (français, anglais, arabe) et est également présente sur l'internet. D'après la chaîne, *France 24* est diffusée dans 253 millions de foyers à travers 177 pays sur les cinq continents. La rédaction est basée en région parisienne et compte des centaines de journalistes de nationalités très diverses. Un réseau de bureaux locaux et de rapporteurs permet également à la chaîne de produire une information fondamentalement internationale. Notons également certains médias à dimension européenne et internationale qui possèdent une version francophone, tels Arte, Euronews ou encore Café Babel.

## **Un réseau médiatique organisé**

Médias francophones publics est une association créée en 2016 de la fusion des Radios francophones publiques (RFP, fondées en 1955) et de la *Communauté des télévisions francophones (la CTF, fondée en 1964)*. Sont notamment membres de cette association : *RFI, France 24, MCD, Radio Canada, la RTBF, TV5 Québec Canada*.

Le groupe France Media Monde regroupe *RFI, France 24* et la station de radio française arabophone *Monte Carlo Doualiya (MCD)*. Au sein de l'Union européenne, le Club de la presse francophone a également été créé à Bruxelles en 2016 afin de promouvoir l'usage du français à Bruxelles et au sein des institutions. *Le petit journal*, média des Français et des francophones à l'étranger, est présent dans la majorité des pays de l'Union. Enfin, le réseau Médiat, créé en 1998 et soutenu par l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*, regroupe des articles d'organes de presse francophones.



NDLR : Présentation réalisée à partir d'une publication officielle de l'Union européenne, et adaptée, étendue au monde, par *Avenir de la langue française (ALF)*. A. S.

## ***CCI Paris Île-de-France : le Centre de langue française devient Le français des affaires, 27/7/2017***



© Fotolia Début juin, le Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France a été renommé « Le français des affaires ». Un nouveau nom pour rappeler que le français est un vecteur de croissance pour les entreprises.

Depuis 1958, la **chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France**, qui représente les intérêts de **800 000 entreprises**, est convaincue que la langue française est un **facteur de performance économique** en France et hors de France. Maîtrisée par les individus, la langue française facilite l'**insertion professionnelle**, la reconnaissance des compétences et la mobilité internationale. Partagée dans les organisations, elle facilite les négociations, les partenariats, les contrats, les échanges, elle permet dans les entreprises un meilleur accueil et une fidélisation du client. Elle est un aiguillon de l'import-export. C'est pourquoi la CCI Paris Île-de-France a choisi d'adopter un nouveau nom pour son Centre de langue française : **Le français des affaires**.

**Le français des affaires** de la CCI Paris Île-de-France, ce sont **6 000 diplômés** de français professionnel qui servent à faire reconnaître l'aptitude à travailler en français, **40 000 tests** qui facilitent la mobilité internationale et **1 500 formateurs** formés à l'enseignement du français professionnel pour répondre aux besoins des professionnels et des entreprises. À travers Le français des affaires, la CCI Paris Île-de-France entend contribuer, par la **diffusion du français des affaires** dans le monde entier, à la **croissance économique** et à l'**accès à l'emploi dans l'espace francophone**.

## **Démographie de l'Afrique francophone et Aide française au développement** *Article d'Ilyès Zouari dans LesEchos.fr août 2017*

**LE CERCLE/HUMEUR (note de la rédaction des Échos) - Des propos récemment tenus par Emmanuel Macron sur la fécondité africaine et le volume des aides destinées à l'Afrique n'en finissent pas de faire des vagues à l'étranger. Pour notre contributeur, ses déclarations s'appuyaient sur des affirmations erronées.**

Lors du dernier sommet du G20 à Hambourg, le 8 juillet dernier en Allemagne, Emmanuel Macron a tenu des propos surprenants en conférence de presse en affirmant, d'une part, que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne continuaient à avoir un taux de fécondité « *de sept à huit enfants par femme* », et d'autre part, que des plans Marshall avaient déjà été « *décidés et faits* » en faveur du continent noir. La réalité est pourtant bien différente. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le niveau de la fécondité en Afrique subsaharienne a déjà commencé à baisser

dans la quasi-totalité des pays, et ce, depuis au moins deux décennies. Quant aux plans Marshall, ils se font toujours attendre.

### **Une transition démographique déjà entamée**

Globalement, l'indice synthétique de fécondité (ISF) est ainsi passé de 6,8 enfants par femme en 1975 (année du plus haut historique) à 5 en 2016, soit une diminution d'environ 26 %. L'Afrique subsaharienne francophone n'a pas échappé à la règle, avec une baisse globale du même ordre. La Côte d'Ivoire (passée de 7,9 enfants par femme à 4,9) et Madagascar (de 7,2 à 4,3) ont même connu une diminution de 40 % de leur ISF sur cette même période.

En fait, sur les 22 pays francophones subsahariens, seuls trois n'ont pas encore connu de baisse significative de la fécondité, à savoir le Niger, le Tchad et la République démocratique du Congo (RDC). Et de ces trois pays, seul le Niger dépasse encore la barre des 7 enfants par femme (7,6), constituant ainsi une exception également valable pour l'ensemble du continent.

#### **Lire aussi : L'inquiétant retard démographique français**

Quant au Tchad (6,4) et à la RDC (6,5), cette quasi-stagnation depuis 1975 cache, en réalité, une légère diminution par rapport à un pic assez tardif atteint par ces deux pays autour de 1995 (7,4 pour le premier, 7,1 pour le second).

La baisse progressive de la fécondité en Afrique est donc bien réelle. L'accroissement futur de la population du continent, qui devrait doubler d'ici à 2050, sera donc de plus en plus dû à l'allongement de l'espérance de vie (y compris pour les femmes en âge de procréer).

### **Une Afrique encore sous-peuplée**

Mais en dépit de cet essor démographique, l'Afrique demeure un continent largement sous-peuplé, compte tenu de sa taille. La comparaison est d'ailleurs frappante avec l'Asie, et notamment avec un pays comme l'Inde.

Avec non moins de 1,34 milliard d'habitants (qu'elle parvient à nourrir), l'Inde est ainsi davantage peuplée que l'ensemble du continent africain (1,22 milliard), alors même qu'elle est 9,2 fois plus petite en superficie, ou 6,6 fois si l'on ne tient pas compte du vaste Sahara.

En d'autres termes, et toujours sans tenir compte de la superficie recouverte par le Sahara, il faudrait que les pays africains multiplient leur population non pas par 2, mais par 7,25 afin que le continent soit aussi densément peuplé que l'Inde (soit 8,85 milliards d'habitants).

#### **Lire aussi : Démographie : quand l'Inde dépasse la Chine.**

Par ailleurs, ce sous-peuplement est encore plus criant dans la partie francophone du continent, bien moins densément peuplée que le reste de l'Afrique. Si la Guinée et le Burkina Faso étaient aussi peuplés que l'Ouganda, qu'ils dépassent légèrement en superficie, ils compteraient respectivement 38 et 42 millions d'habitants, au lieu des 11 et 19 millions actuels.

Si les 50 % habitables du territoire de la RDC (non recouverts par l'épaisse forêt équatoriale) étaient aussi peuplés que le Nigeria, celle-là compterait 241 millions d'habitants au lieu de 81 millions. Et si les 10 % habitables du territoire algérien étaient aussi peuplés que les 10 % démographiquement exploitables du sol égyptien, l'Algérie aurait alors 224 millions d'habitants, et non 41 millions.

Grâce à sa croissance démographique, et à une population s'élevant désormais à 380 millions d'habitants, l'Afrique francophone, grande comme 3,1 fois l'Union européenne (UE) tout entière, commence donc à compter sur la scène internationale. Elle, qui en 1950 ne totalisait que 74 millions d'habitants pour l'ensemble de ses 25 pays (Maghreb inclus), soit à peine plus que l'Allemagne seule (69 millions).

Ce vaste espace commence donc également à atteindre une masse critique, absolument nécessaire au développement de toute industrie ainsi que de nombreuses autres activités économiques qui ne peuvent voir le jour qu'avec l'existence d'un bassin démographique substantiel. Ce qui explique d'ailleurs, dans une large mesure, le dynamisme récent des pays africains.

### **Des plans Marshall qui se font toujours attendre**

Mais au cours de cette même conférence de presse, le président Macron a également affirmé que l'Afrique avait déjà bénéficié de plusieurs plans Marshall («... *des plans Marshall que nous avons, d'ailleurs, déjà décidés et faits* »). Programmes qui, selon lui, n'ont pu porter leurs fruits à cause de la forte fécondité africaine.

Là encore, la réalité est bien différente. En effet, le plan Marshall décidé par les États-Unis en 1947 avait consisté à injecter en Europe de l'Ouest, pourtant déjà en partie reconstruite après la fin de Seconde Guerre mondiale, l'équivalent annuel de 1,1 % du PIB américain durant quatre années, de 1948 à 1951 (soit un total de 13 milliards de dollars, à l'époque, et à condition de se fournir prioritairement en produits américains).

Cet apport était donc bien supérieur à la part de l'aide publique au développement (APD) consacrée par la France aux 25 pays de l'Afrique francophone (Maghreb inclus) depuis 1970, qui n'a fait que plafonner à un peu plus de 0,30 % de son PIB jusqu'à la fin des années 1980... avant de diminuer et de s'effondrer à seulement 0,13 % en 2015.

D'ailleurs, il convient de rappeler que cette faible part correspond bien à la somme des aides bilatérales et multilatérales versées par l'Hexagone, pourtant première grande puissance contributrice en pourcentage de PIB (et en volume) pour cette partie du monde.

### **Lire aussi : L'Afrique francophone, moteur de croissance**

Ainsi, la somme totale allouée par la France à l'ensemble de l'Afrique francophone dans le cadre de l'APD (2,8 milliards d'euros en 2015), est aujourd'hui près de trois fois inférieure à sa contribution nette au budget européen (7,9 milliards en 2014).

Cette dernière bénéficie, en plus, à un ensemble de pays deux fois moins peuplé que l'Afrique francophone, déjà assez développé, et se tournant, de surcroît, d'abord vers les industries allemandes (aux très confortables excédents commerciaux...).

Autre exemple intéressant, les compensations récemment promises par l'UE à la Cédéao et à la Mauritanie, à la suite de la signature en 2014 d'un Accord de partenariat économique (APE) prévoyant l'instauration progressive d'une zone de libre-échange avec cet ensemble de 16 pays d'Afrique de l'Ouest (dont 9 francophones), ne s'élèvent qu'à 6 milliards d'euros sur 20 ans, soit 0,3 milliard par an, ou encore moins d'un euro par habitant et par an ! Nous sommes, encore une fois, bien loin des milliards d'euros injectés chaque année dans les pays d'Europe de l'Est, ou encore en Grèce.

### **Miser sur la proximité de langue**

Ce tropisme européen de la France dénote un véritable manque de cohérence et de culture de l'efficacité. En effet, il est clairement établi que les échanges peuvent être bien plus importants entre pays partageant une même langue (jusqu'à 65 % de plus selon le rapport Attali sur la francophonie). Ainsi, ce n'est pas un hasard si les Québécois sont proportionnellement quatre fois plus nombreux que les Américains à se rendre chaque année en France, et à y dépenser.

En d'autres termes, toute richesse créée dans un pays francophone au bénéfice de l'économie locale finit par revenir significativement dans le circuit économique des autres pays francophones, et ce, en vertu d'un mécanisme semblable à celui des vases communicants. D'où le concept de « *zone de coprosperité* », une des traductions possibles du terme Commonwealth.

La France a donc tout intérêt à mettre enfin en œuvre un véritable plan Marshall pour l'Afrique francophone, au lieu de mener une politique servant en premier lieu les intérêts d'autres pays européens. La célèbre expression « travailler pour le roi de Prusse » ne doit nullement être la doctrine de sa politique étrangère.

Ce manque de cohérence et de vision à long terme n'est d'ailleurs pas sans rappeler la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui ne voyait que « *des arpents de neige* » au Canada, et des moustiques en Louisiane et le long du Mississippi.

Au terme d'une présence longue de près de 160 années, son immense territoire nord-américain ne regroupait donc pas plus de 80 000 Français en 1763, contre 1,2 million de personnes originaires de la Grande-Bretagne et concentrées dans les petites colonies britanniques de la côte est. Et ce, alors même que la France, là encore victime de son obsession européenne, pouvait compter sur le soutien de la grande majorité des tribus amérindiennes, car plus respectueuse de leur culture et de leur droit à exister.

### **Une Afrique francophone en forte croissance**

Pourtant, et malgré ce désintérêt français, et les faiblesses qui sont encore les siennes, l'Afrique subsaharienne francophone connaît un véritable dynamisme économique, tirée par sa croissance démographique ainsi que par de réels progrès en matière de bonne gouvernance, de diversification et de climat des affaires.

Les « *États faillis* », qui caractérisaient encore en partie le continent, toujours selon Emmanuel Macron, ne sont en fait plus qu'une petite poignée, et se trouvent essentiellement en Afrique non francophone (Érythrée, Zimbabwe, Somalie, Soudan du Sud...).

L'Afrique subsaharienne francophone est d'ailleurs la partie la plus dynamique du continent, avec une croissance annuelle de 5,1 % pour la période quadriennale 2012-2015, tandis que le reste de l'Afrique subsaharienne affichait une moyenne de 3,8 %.

#### **Lire aussi : L'Afrique pétrolière francophone résiste à la chute des cours**

En 2016, et malgré la forte baisse du prix des matières premières, cet ensemble de 22 pays a tout de même enregistré une croissance globale de 2,6 % (et même de 3,5 % hors cas très particulier de la Guinée équatoriale pétrolière, ancienne colonie espagnole et partiellement francophone), alors que celle-ci s'effondrait à 0,8 % pour le reste de l'Afrique subsaharienne, selon les derniers chiffres publiés par le FMI en avril dernier.

Pour sa part, l'espace UEMOA, composé de huit pays (dont la lusophone Guinée-Bissau), et parfois pointé du doigt pour la fécondité encore assez élevée qui prévaut dans sa partie sahéenne, constitue la plus vaste zone de forte croissance du continent. En effet, la hausse du PIB y fut de 6,1 % en 2016, après une moyenne de 6,3 % par an sur la période 2012-2015.

Du fait du lien linguistique, il est donc de l'intérêt de la France d'accompagner le décollage économique de l'Afrique francophone, mais sans interférer dans les affaires intérieures de ses pays, et encore moins dans la vie intime des Africaines et des Africains. La France se doit également de tirer les leçons de ses erreurs passées, elle qui fut, par exemple et de loin, la principale victime des bien trop simplistes idées malthusiennes.

**Ilyès Zouari** est secrétaire général adjoint de la revue *Population & Avenir*, et membre d'*Avenir de la langue française (ALF)*.

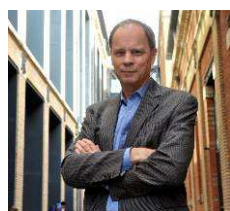
**La Flandre (Belgique) fait obstacle à la ratification par la Belgique de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe, pour empêcher la reconnaissance de la francophonie en Flandre, qui concerne plus de 300 000 locuteurs belges de langue maternelle ou principale française,**

*auxquels s'ajoutent des dizaines de milliers de francophones immigrés de France, du Maroc, de divers pays... Cet abus de pouvoir, et une véritable répression, n'intéressent pas assez les autorités et les médias de France, si prompts d'ordinaire à dénoncer, parfois avec virulence et pas toujours à bon escient, les discriminations linguistiques d'États occidentaux développés à l'égard de minorités linguistiques, de crainte de fâcher le gouvernement de Sa Majesté. De même qu'est occultée, par exemple, la répression exercée par le gouvernement indonésien sur la majorité papoue de la Papouasie occidentale colonisée sous le nom de « Papua Barat », plus connue en anglais sous les noms de « Irian Jahia » ou de « West Irian », dont l'indépendance avait pourtant été reconnue par les Hollandais avant leur retrait. Alors qu'en France même des langues immigrées, même très minoritaires, se voient reconnaître le statut protecteur de « langues de France » ! Manque grave de cohérence et de solidarité des francophones maternels ! comme le soulignait Edgar Fonck, auteur du communiqué de presse.*

## BRÈVES

### **Contamination lexicale** selon Alain Finkielkraut :

En Macronie, l'Amérique (E-U) n'est pas seulement convoquée par des emprunts esthétiques ou institutionnels. La contamination est aussi lexicale. Celui qui, en janvier 2017, tint un discours en anglais à l'université Humboldt de Berlin laisse désormais « coloniser par les mots de l'anglais technique et économique ce qui reste de langue française », estime Alain Finkielkraut. Lequel s'inquiète : « Ce n'est pas la peine de poser à côté des écrits de Gide, de Gaulle et Stendhal pour le portrait officiel du Président si, "en même temps", il recrute des "helpers" puis s'entoure d'une "task-force" ». Après l'adresse télévisée en anglais à Donald Trump retirant son pays de l'accord de Paris sur le climat, le site aussitôt créé par l'Élysée « *Make our planet great again* » l'a été unilingue anglais, et l'est longtemps resté. Notre intellectuel patriote regrette « une utilisation frénétique du *globish* au sommet de l'État : il paraît que ça "matche" entre Macron et son Premier ministre, qu'ils sont tous très "processés"... Chirac caressait le cul des vaches ; Macron caresse les souris des ordinateurs anglophones ».



**Jean Tirole, prix Nobel français d'économie, un traître à la langue française !** À Stockholm, Jean Tirole a fait son discours en anglais, jugeant, somme toute, que la langue française n'est pas adaptée pour un Nobel. Il publie ses travaux en anglais, et enseigne la plupart du temps dans cette langue à la " School of Economics" de Toulouse !

*NDLR : Fraternité Matin, grand quotidien ivoirien, à l'occasion des 8<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie à Abidjan et de la Conférence des ministres de la Francophonie et de la Culture dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire. 23 juillet 2017. A. S.*

## La case des mots : Francophonie, folie de symphonies !



**Nouvelle toilette, majorettes, moquettes... Abidjan la propre, la douillette, la doucette, la minette, la mignonnette, la coquette est prête.**

Place nette à la fête, sous toutes ses facettes, sous la houlette d'une brochette de vedettes. Au fait, une palette d'athlètes et de poètes au faîte de leur art est en fête avec en tête de figurer sur les tablettes, de glaner des conquêtes. Francophonie, voici ta folie ! C'est la folie de nous amener, sans hégémonie, à parler en phonie, en synchronie, en syntonie et en symphonie, au-delà des cérémonies et des polyphonies. De la capitale sénégalaise, togolaise, congolaise, camerounaise, gabonaise, rwandaise, à la ville albanaise, libanaise, thaïlandaise, maltaise, martiniquaise, antillaise ou guyanaise, de l'abidjanaise à la marseillaise, la langue française va sa mayonnaise, par-delà sables et falaises. Ouverture sur les littératures et les cultures, la francophonie est une écriture, une aventure, une signature qui augure pour nos progénitures, un azur futur en rupture d'avec les incultures qui nous défigurent et nous fracturent. **Benoit Hili**

## COURRIER DES LECTEURS

### **David Goudreault : la langue française**

Chanteur québécois/19 août 2017 – *NDLR : transmis par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (souverainiste québécoise)*

Ayoye, j'ai mal à mon pays,  
mais personne ne peut voir  
nos blessures à la langue,

si on ferme notre gueule,  
alors je l'ouvre grand...

**Daniel Ancelet, poète et membre d'ALF, nous envoie sa plainte d'actualité dont nous extrayons ces vers :**

### J'EN APPELLE À MOLIÈRE

L'époque est épatante, on change de grammaire,  
On estropie aussi notre vocabulaire,  
On en fait un idiome aussi confus qu'abscons  
Ma chatte n'y retrouverait pas ses chatons :  
J'en appelle à Molière, il est heureux Molière,  
Car il n'a pas connu de sapeuse-pomprière.

**Deuxième lettre, de fureur habillée d'humour et d'ironie, reçue de notre ami Robert Berg :**

#### Invasion

Tout amateur de science-fiction se doit d'avoir frémi d'épouvante devant *L'Invasion des profanateurs de sépultures*. Dans cette série B classique – où, soit dit en passant, aucune sépulture n'est profanée –, les extraterrestres s'emparent nuitamment de nos corps afin d'en faire une réplique, physiquement exacte mais sans âme. Je ne sais ce qui me rappelle ce film alors que j'avais voulu parler des calques sémantiques, autrement dit de ces glissements de sens qui se produisent sous l'influence d'une autre langue. Qu'il s'agisse de verbes, d'adjectifs ou de substantifs, l'énumération en serait interminable, et une langue en particulier dominerait la liste. Oui, le français est en train de s'angliciser. À quiconque en demanderait la preuve, je conseillerais instamment de quitter sa casemate pour flairer un peu le vent d'ouest. Il suffirait en effet de lire quelques articles de presse, et dans la presse féminine, n'importe lequel. Prenons à titre d'exemple un article sur « Pantin, le nouvel eldorado des jeunes parisiens *arty* », paru récemment dans *Madame Figaro*<sup>1</sup>. Parmi les choses que nous y apprenons : « Le futur de Paris, c'est la banlieue ». En français, certes, c'est de l'avenir qu'il s'agit, mais qu'importe ? Ne dit-on pas en anglais : the future of Paris ? Les initiatives du maire ont permis de « réhabiliter les immeubles ». Avaient-ils donc été déçus de leurs privilèges ? Fallait-il les rétablir dans l'opinion publique ? Consultez un dictionnaire d'anglais et tout s'éclaire. Pourquoi l'anglais ? Parce que le français, dont l'indigence lexicale est notoire, manque apparemment de moyens pour dire, selon la nuance voulue, rénover, restaurer, reconstruire, réparer, remettre en état (à neuf), réaménager, transformer ou moderniser. Efficace à la longue, cette subversion par le dedans a néanmoins des inconvénients, dont le principal est sa lenteur. Ainsi du film, où l'invasion sournoise aurait abouti, n'était la longue gestation des sosies enfermés dans leurs cosses. Il faut donc une autre stratégie, des mesures plus expéditives, d'où la règle que voici : Aussi souvent que faire se peut, sans toutefois tomber dans le ridicule, et en feignant d'ignorer les ressources de la langue (effort dont certains pourront se dispenser), on rayera le mot français pour y substituer tout bonnement un mot d'anglais. Ainsi, les travaux en cours vont « booster le quartier », grâce à quoi Pantin deviendra « un vrai cluster de la mode... un *hot spot art* ». Quel joli mot que ce *booster*, et à coup sûr intraduisible, le français n'ayant à son usage qu'une poignée de termes de sens voisin (ranimer, réactiver, régénérer, réveiller, revigorer, revitaliser, stimuler...). Et pour traduire



*cluster*, ne vous avisez pas de proposer centre, ou noyau, ou pépinière. Où serait l'intérêt de s'exprimer en français ? Quant à *hot spot arty*, à quoi bon chercher un équivalent, puisque aucun ne saurait rendre l'irréductible américanité de la notion ? Non pas que tout aille bien à Pantin : l'auteur s'inquiète d'une « gentrification » éventuelle. Le terme – anglais, cela s'entend, et issu de *gentry* (« petite noblesse terrienne ») – dénote la transformation d'un quartier populaire par l'arrivée de résidents plus aisés. Le phénomène est bien connu en France sous le nom d'embourgeoisement, et ce, depuis les travaux du baron Haussmann. Alors, pourquoi *gentrification* ? Si vous posez la question, vous n'avez visiblement rien compris. On préfère *gentrification* à embourgeoisement parce que ce dernier terme est français et que le premier ne l'est pas. « Un peuple qui laisse envahir son idiome subit déjà l'humiliation de la passivité, la honte de ses frontières ouvertes » : ainsi écrivait, voilà un siècle, le prescient André Thérive<sup>2</sup>. On dirait, n'est-ce pas ?, le synopsis d'un film. Un film de guerre, cette fois.

(1) *Anne-Claire Meffre*, 18 janvier 2016. (2) *Le Français, langue morte ?* (1923)

***NDLR : Voici un exemple de démarche accomplie auprès d'une « chaîne d'information ». À imiter !***

Cher Monsieur,

Je me permets de vous mettre en copie un message que j'ai envoyé le 17 juin dernier à la chaîne de télévision France-Info, histoire de calmer temporairement mon agacement constitutif ; je n'attends aucune réponse de la part de cette chaîne, bien évidemment. Bien à vous. Gilles Merlin

*Début du message réexpédié :*

Bonjour,

Je croyais qu'avec le nom que vous portez (France-Info), nous aurions droit à la langue française sur votre antenne ; à mon grand regret, force est de constater qu'il n'en est rien ; sans parler des fautes de français continuelles que l'on entend, des liaisons inexistantes ou fautives quand il y en a entre les mots, etc., etc., est-ce que vous pourriez donner la traduction en français des mots anglais que vous utilisez, pour les gens normaux qui ne comprennent pas les idiomes anglo-saxons à la mode et les barbarismes que vous utilisez à foison (pour faire jeune, sans doute !)? Par exemple, qu'est-ce que c'est que le verbe "liker", ou bien le mot "roaming" ou le verbe "twitter" ???? Merci pour votre considération, et tous mes regrets pour le français que vous détruisez volontairement ou par simple ignorance et inconscience.

**Daniel Ancelet, membre d'ALF, nous envoie cette note d'humour belge :**

Les Anglo-Saxons ont créé un suffixe pour désigner divers composants de l'informatique.

Il s'agit de "**ware**". On a ainsi :

- le hardware : le matériel informatique
- le software : tout logiciel
- le shareware : un logiciel requérant une participation financière
- le freeware : un logiciel entièrement gratuit

Les Wallons ont jugé utile de compléter ce vocabulaire informatique. En voici le résultat :

- un ensemble d'écran de veille : un dortware
- un logiciel antivirus : un mouchware
- un logiciel de classement : un tirware
- un logiciel de copie : un mirware
- un logiciel de merde : un suppositware



- un logiciel de nettoyage du disque dur : une baignware
- un logiciel de préparation de discours : un oratware
- un logiciel de vote électronique : un isolware
- un logiciel de compression de données : un entonware
- un logiciel pour documents en attente : un purgatware
- un logiciel très compliqué : un assomware
- un réseau local d'une entreprise : un coulware
- un serveur de réseau : un abreuware
- une poubelle Windows : un dépôtware
- une réunion des responsables informatiques : un tupperware
- une salle informatique non climatisée : une rotissware

Et enfin, le plus important dans la conjoncture actuelle : un logiciel d'aide à la demande d'augmentation de salaire : un vatfaireware. Allez... oreware !!!

## **Lettre ouverte au maire de Nice, d'une lectrice particulièrement affligée du constat de sa visite à Rauba Capeu...**

Avec "*I love Nice*" dont je suis particulièrement offensée – qui plus est : en qualité de contribuable d'être complice malgré moi du massacre de ma culture, et du refus de la revendiquer de peur de la défendre ! Ainsi par cette action, nous (je) contribuons à la fin de notre civilisation européenne... alors je me pose la question : « à quoi sert-il d'être "européiste" », si nous ne sommes même plus capables, au moins, de sauvegarder notre civilisation européenne, **dont la culture française est un des atouts essentiels ?! Rappelons-nous...**

*"[...] le snobisme anglo-saxon de la bourgeoisie française est quelque chose de terrifiant. [...] Il y a chez nous toute une bande de lascars qui ont la vocation de la servilité. Ils sont faits pour faire des courbettes aux autres."*

**Charles de Gaulle** (*C'était de Gaulle*, Alain Peyrefitte, Éd. Fayard) et également *La langue est la représentation fidèle du génie des peuples. Jules Michelet* -

**De quoi en rester coi !** Geneviève Blache.

## **De Nicolas Bacaër, membre de l'Association FRancophonie Avenir, AFRAV, au député-maire du Touquet :**

Cher Monsieur Fasquelle, les associations de défense de la langue française connaissent votre attachement à la langue française et aux langues régionales. Pourriez-vous demander au gouvernement où s'arrêtera l'anglicisation des noms d'universités et d'entreprises semi-publiques ? Après « PSL Research University » en 2010, « Lorraine Airport » en 2015, nous avons cette année le cas de la Direction des constructions navales (DCN), société détenue à plus de 62 % par l'État français, qui est devenue « Naval Group ». Voir par exemple : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Naval\\_Group](https://fr.wikipedia.org/wiki/Naval_Group). Puisque vous êtes un ancien professeur d'université, on peut ajouter à cela la création de noms que l'on pourrait qualifier d'angloïdes, c'est-à-dire qu'ils ont l'air français, mais ne respectent pas l'ordre habituel des mots et, comme par hasard, adoptent l'ordre utilisé en anglais :

- « Sorbonne Université » (création prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018)
- « Aix-Marseille Université »...

Pour pousser la logique jusqu'au bout, ne devrait-on pas d'ailleurs rebaptiser directement l'Assemblée nationale en « House of Commons » ou « House of Representatives » pour faire plaisir aux journalistes étrangers ?

J'espère que vous trouverez le temps de poser au gouvernement la question de la langue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

## **Réaction forte d'un éminent juriste à nos difficultés avec des juridictions administratives :**

Bonjour,

Je pense adhérer à votre association, que je viens de découvrir grâce à une revue juridique (l'AJDA) qui commente un arrêt de la cour administrative d'appel de Paris statuant sur des cours donnés en anglais à Normale Sup (!). Le constat que vous faites est bon : contrairement aux autres pays francophones, nous devons nous battre avec une classe dirigeante qui méprise son propre peuple (tradition ancienne en France), sa propre culture et bien sûr sa langue. Vous devez vous battre contre une oligarchie politico-médiatique méprisante (voir par exemple l'usage massif du *franglais* à *Télérama* ou au *Monde*). Or, on ne vous entend ni sur les ondes, ni à la télévision, ni sur les réseaux sociaux (sur lesquels personnellement je ne suis pas, mais qui sont aujourd'hui essentiels pour être audible et visible). Il faut en fait que le ridicule change de camp et que vous arriviez à convaincre l'élite que l'on peut parler anglais sans pour autant devoir se coloniser soi-même, que l'on peut être moderne (si tant est que l'expression ait un sens) sans baragouiner en *globish*. Il faudrait aussi pouvoir communiquer sur le fait que le respect de sa propre langue n'est pas contradictoire (au contraire) avec l'apprentissage des langues étrangères. Enfin il faudrait faire de votre cause une cause populaire. Pour moi être français, ce n'est ni une question de couleur de peau, ni d'ethnie, mais, comme le dit Camus, une question de langue. Bref, ce n'est pas être réactionnaire que de défendre sa langue. Votre combat est politique au premier chef. Autre obstacle pour vous, l'usage mercantile et utilitaire de la langue, anglais compris d'ailleurs, qui est le reflet de la déculturation d'une population pour qui le livre et la littérature sont devenus des objets désuets. On parle anglais pour « faire du fric » et non pour étudier Shakespeare ou Whitman en langue originale ! Michael Edwards est le premier à le déplorer. Le français étant le reflet d'une culture et plus largement d'une civilisation, les attaques qu'il subit ne sont que le symptôme du déclin d'une façon d'être au monde qui a peut-être commencé, si on veut donner une date, le 18 juin 1815 à Waterloo et se poursuit à travers l'américanisation du monde, grandissante au fur et à mesure que l'on nous rebat les oreilles à propos d'un prétendu déclin des États-Unis (d'Amérique du Nord bien entendu) ! Pour finir, il me semble que vous avez bien fait d'interjeter appel du jugement concernant l'aéroport de Lorraine. Bien cordialement. Patrick Prioleaud, juillet 2017.

***NDLR : Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous proposer des améliorations à la communication d'ALF !***

## **Le 31/08/2017, DLF-Savoie nous a écrit :**

Ci-dessous la vive réaction, bien tournée, d'un habitant d'Aix-les-Bains au sujet de l'opération **Aix go shopping**, et adressée à la deuxième adjointe de Dominique Dord, « responsable » du commerce dans cette ville. Elle a été envoyée à la presse locale et aux communes environnantes. *DLF pays de Savoie* était déjà intervenue au sujet du projet *city card* et de l'opération largement médiatisée BE FIT, BE RUN organisés par l'AIX de l'ex-député-maire Dord. Marina Ferrari est la cousine de Laurence Ferra ?

Madame Marina Ferrari.

Nous pas trop comprendre le "volapük" ! Nous un peu couillons ! Nous pas trop piger les mal-élus cumulards massacreurs du peu de civilisation qu'il nous reste : notre langue ! Pourquoi : « *Aix go shopping* » ? Go veut dire "aller" ; et aussi : "se perdre" ! Comme nos élus dépassés et perdus par le grand merdier qu'ils ont mis en place et ne contrôlent plus. Il existait tant d'autres façons de louer le consumérisme, que nos misérables élus ont élevé au rang de religion universelle ! Par exemple cette citation d'Anouilh : "*Les Français n'osent même plus lâcher un pet s'ils ne sont pas sûrs d'être remboursés par la Sécurité sociale.*" Madame la Déléguée au commerce, ce n'est pas parce que nos élus traitent les Français de "connards" (Dord, dans un bistrot, à propos d'un opposant !), "alcooliques", "fumeurs" ou "illettrés" qu'ils le sont tous ! "*Il y a des poissons volants, mais qui ne constituent pas la majorité du genre !*" (Michel Audiard, film *Le Président*). Il nous semblait qu'une loi dans ce pays imposait le français dans les publications publiques. Madame, ne nous dites pas que nous sommes procéduriers. Lorsque le grand chef de la police, le premier adjoint, nous verbalise parce que l'on dépasse de 5 minutes le temps du stationnement ou parce que l'on roule à 55 au lieu de 50 km/h, il ne fait qu'appliquer la loi ! Pourquoi les élus en seraient-ils dispensés ? Une simple question, Madame, pensez-vous que parler un français prétentieux et approximatif va arrêter le déclin de cette ville qui n'est dû qu'à sa mauvaise gestion ? Madame, puisqu'il faut en arriver là, permettez-nous de vous dire: « *Give me a brea !* » ou, si vous préférez le « volapük » : "*Lâchez-nous la grappe!*" **Bernard Freyre**

## PARUTIONS SIGNALÉES

### « Et le monde parlera français », plaidoyer solide pour la Francophonie

Marie-Laure Poletti et Roger Pilhion, qui partagent avec plusieurs animateurs d'ALF une longue expérience de travail pour l'action culturelle de la France dans le monde, et d'importantes fonctions y relatives dans bien des pays étrangers et dans nos ministères des Affaires étrangères et de la Coopération, nous donnent dans leur ouvrage un portrait aussi objectif que possible de la francophonie dans le monde, qu'ils appellent à promouvoir, surtout en Europe et en Afrique.

### Une priorité : l'enseignement

**Pourquoi promouvoir le français ?** Nos lecteurs le savent. Les auteurs renvoient comme nous aux excellents rapports récents de MM. Jacques Attali et Pouria Amirshahi auxquels nous ajoutons ceux de l'Assemblée nationale et du Sénat (Louis Duvernois). Ils ajoutent cependant leur distinction – la nôtre depuis longtemps – entre mondialisation et américanisation de la planète amplifiée par les médias. Ils jugent le français nécessaire pour contrecarrer l'activisme anglo-saxon. On conforte le plurilinguisme en refusant l'hégémonie de l'anglais, en refusant le monolinguisme qui règne désormais à Bruxelles, lié à la pensée unique [ultralibérale] européenne, déjà dénoncée par Claude Hagège et nos associations, qui entraîne d'ailleurs la montée de l'euroscpticisme. Alors que le Brexit est voté, nos associations font campagne pour que l'anglais, en bonne logique, sorte de la liste des langues officielles de l'UE.

**Comment promouvoir le français ?** Pour nos deux champions comme pour nos associations, son enseignement est la grande priorité. Il progresse au Moyen-Orient et en Afrique. En effet :

« Héritage de la colonisation, le français est devenu une langue africaine à part entière. Il n'est plus aujourd'hui cet instrument d'oppression et d'aliénation qu'il a pu incarner [...] au contraire, une des langues de communication régionale indispensables aux échanges, et une langue de l'ouverture internationale dont l'Afrique a besoin pour son développement [...] facteur de modernité et de progrès pour l'ensemble du continent africain [...] »

**Malheureusement, « l'élite française est indifférente au combat de la francophonie » :** Mme Poletti et M. Pilhion dénoncent, comme le fit l'ancien secrétaire général de l'OIF, M. Abdou Diouf, l'absence déconcertante de volonté politique de nos dirigeants. Ils rejoignent presque celles de nos associations qui considèrent que la France est devenue un frein au développement de la Francophonie, alors que 84 États et gouvernements sont membres de l'OIF, soit un gros tiers des pays du monde.

L'ouvrage est aussi d'un grand secours pour reconnaître « qui fait quoi » dans le maquis des institutions, administrations, associations, françaises et autres francophones, chargées de promouvoir le français dans le monde. (*Et le monde parlera français*, Roger Pilhion et Marie-Laure Poletti, 2017, éditions Iggybook, 445 pages, 18 euros. RFI/Fabien Leboucq)

*Ça pique ! Secouons nos neurones* (éditeur : Jean Picollec), Paris 2017, *Degemer mat* dans le livre *Ça pique !*, de M. Michel Le Net !

Ce haut fonctionnaire grand serviteur du bien public, membre tout récent d'ALF, nous invite à « secouer nos neurones » pour trouver des issues heureuses hors du tunnel dont la France et les Français ne peuvent encore voir le bout. Moderne chevalier de la Table ronde de l'éternel cycle breton, il rêve de l'impossible et veut nous aider à atteindre le Graal de nos espérances. Il nous livre ses libres réflexions, toutes de simple bon sens, encore courant dans son Morbihan, mais qui n'en sont pas moins iconoclastes, y compris dans ses nombreuses références, bien assumées, au général de Gaulle, grand chef d'expérience, la culture en prime, comme on n'en fait plus, hélas !

Et, pour plus de simplicité dans le bon sens, il a choisi de faire parler sa concierge, dans son langage gouailleur et goulant. Enfin, presque... Quitte à recourir à l'occasion à la parlure plus châtiée de l'académicien du 4<sup>e</sup> étage, et, pour la technique et ses ficelles : au fils d'icelle qui, comme elle, « a fait HEC », mais l'autre, la grande école de commerce. Tout est là : le petit peuple que l'on a bien tort de croire bête et inerte, et la haute culture, et l'économie... Je vous passe tout ce que notre auteur critique : du foutoir de la gouvernance-mauvais gouvernement-mauvais-patrons, à l'abrutissement par le divertissement et au matraquage publicitaire pour de mauvais produits, en passant par le réchauffement climatique, la malbouffe, et la contagion trop envahissante d'une civilisation que d'aucuns parmi « les nôtres » encouragent à chasser la nôtre, sa politesse, son bon sens, son respect ancestraux, et sa langue. En fait, tout cela se résume, ou se met en faisceau, dans son excellent chapitre intitulé : « Smartphones, ipads... demain, on habite en Franceland ou en State of France ? ». Chers lecteurs de notre site et de nos bulletins, vous vous sentirez chez vous ! M. Michel Le Net propose même des pistes de résistance organisée... Mais « Chut... Écoutons ! ». Bienvenue chez nous à l'auteur ! Et *Kenavo ! Albert Salon*